

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 118 (2010)

Artikel: Le palais de Derrière la Tour à Avenches : étude des éléments de construction, de décor et du mobilier
Autor: Castella, Daniel / Pury-Gysel, Anne de / Amrein, Heidi
Kapitel: XV: Les placages de marbre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XV *Les placages de marbre*

Corinne Morier-Genoud

But et limites

Cette étude s'était donné pour but de cerner la décoration lithique de l'édifice, de définir la provenance des différentes roches mises en œuvre et d'étendre nos connaissances sur la réalisation des placages romains. Mais surtout, elle devait pouvoir proposer des schémas décoratifs qui illustrent le visage intérieur de ce palais. Pourtant, elle a vite été confrontée à une série de lacunes liées à plusieurs circonstances défavorables.

En premier lieu, des fouilles anciennes sont à l'origine de perturbations stratigraphiques importantes, rendant impossible une attribution précise de chaque décor à un lieu géographique bien défini. Lors de ces investigations, une partie non négligeable du matériel lithique, dont nous n'avons aujourd'hui plus aucune trace, a été prélevée pour diverses raisons. Seules quelques rares observations éparses transcrites notamment par W. Cart et E. Secretan apportent quelques informations peu précises mais importantes, qui sont à considérer avec précaution; celles-ci trouvent leur place dans le chapitre intitulé «Aspect décoratif». En second lieu, la surface restreinte qui a pu être explorée ne représente qu'un huitième de l'emprise totale de l'édifice, le matériel récolté n'offre donc qu'une vue partielle des programmes décoratifs.

Ainsi, plutôt que de cibler son propos sur d'hypothétiques localisations, cette étude présente, après un rapide examen des roches mises en œuvre et de la technique utilisée, quelques propositions générales de décors, inspirées de schémas connus.

Identification des roches décoratives

Pour une définition du terme de marbre

Le terme de marbre recouvre des roches bien différentes d'un point de vue pétrographique. Pour le géologue, le marbre est un calcaire métamorphique. Dans cette étude, pour des commodités de langage, le terme de marbre est utilisé dans le sens où les Anciens l'entendaient, c'est-à-dire qu'il est appliqué à toutes les roches susceptibles d'avoir un «beau poli»; il englobe alors aussi bien les calcaires métamorphiques que sédimentaires, les porphyres et les brèches calcaires.

Les altérations et dépôts

Le matériel lithique récolté sur le site présente en général un bon état de conservation. Différents dépôts et altérations sont visibles sur quelques fragments; ils peuvent parfois être mis en relation avec l'utilisation du placage, ou encore avec le séjour prolongé dans la terre, milieu plus ou moins acide. Le calcaire est le dépôt rencontré le plus fréquemment, sous la forme d'un voile diffus, dans le cas d'humidité ambiante de la pièce, d'un voile soutenu et régulier pour le revêtement de structures ayant eu une fonction hydraulique, tels les bassins, fontaines ou d'autres aménagements thermaux (90/8090, 90/8072 et 90/8105). À cette dernière catégorie, appartiennent plusieurs fragments présentant un voile de calcaire régulier, d'une épaisseur qui peut

atteindre 0,5 mm. Un fragment (88/7304) présente cependant un dépôt plus important: sa surface est recouverte de deux couches calcaires très fines ainsi que d'une accumulation de calcaire déposée sous la forme de stries ondulantes d'une épaisseur moyenne de 2 mm.

Le calcaire se retrouve également sous la forme d'une poudre blanche diffuse très fine comme on peut la rencontrer sur certains fragments (90/8080). Cette poudre semble être de même nature que celle qui a été relevée sur des fragments de peinture murale¹. Il pourrait s'agir d'un dépôt résultant, non pas d'un usage particulier, mais plutôt de son séjour prolongé dans le sous-sol après abandon. On se gardera donc de le considérer comme les restes d'un mortier d'accrochage qui sous-entendrait que de tels éléments ont été recouverts par un nouveau décor. Nous citerons pour exemple le chapiteau de pilastre n° 38 qui présente sur sa face inférieure un important dépôt où l'on constate cette fameuse poudre blanche qui recouvre les restes infimes de mortier de tuileau, insuffisant pour constituer un véritable support d'accrochage de la pièce.

On remarque parfois une altération spectaculaire qui se présente sous la forme de petits sillons et cavités qui parsèment la surface du fragment. À Vallon FR, des éléments présentant de telles anomalies ont été extraits de couches marneuses, très humides, parfois même inondées. Mais cette altération peut également être le résultat d'un séjour prolongé en milieu acide, dans une terre bien engraisée.

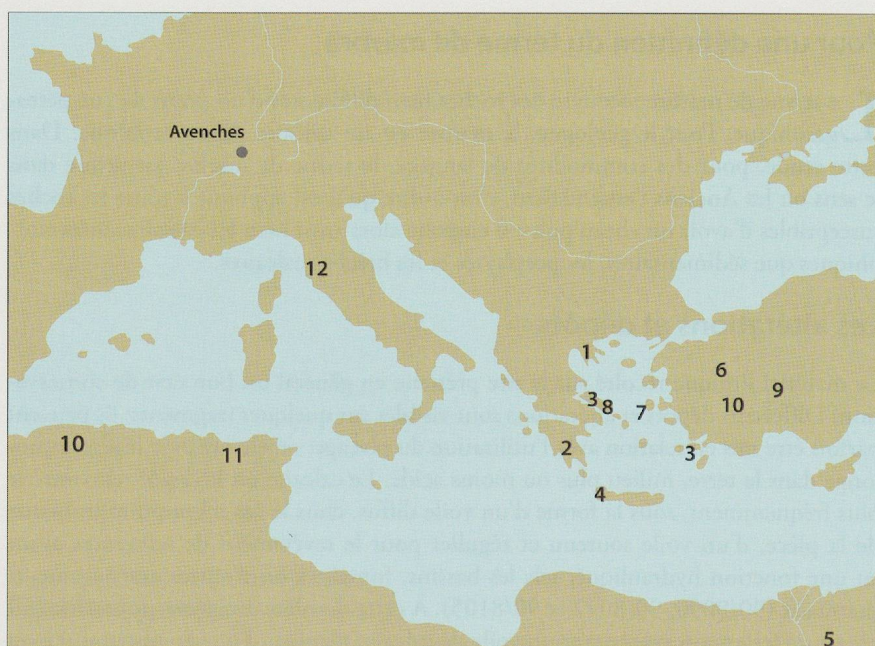
Problèmes d'identification

Les nouvelles recherches qui se sont développées ces dernières années démontrent l'importance de la détermination de l'origine des différentes roches utilisées dans l'architecture. Elles permettent l'établissement de courants commerciaux et de voies de communication. «...il est clair que des comptes rendus qui, dans l'avenir, signaleraient un pavement ou un revêtement de mur sans fournir une identification précise des pierres et se réduiraient à une phrase imprécise dans laquelle il serait dit que l'on est en présence de marbres d'Italie ou de Grèce, seront sans utilité.»². Les marbres colorés bénéficient de signes distinctifs qui rendent leur identification relativement facile après le seul examen macroscopique. Pour les marbres blancs qui présentent généralement un faciès semblable, seules des analyses plus complexes permettent de proposer une origine probable, mais non certaine. La création d'une base de données³, ainsi qu'une meilleure connaissance des carrières, devrait, dans un avenir proche, nous permettre d'affiner ces résultats. Enfin, pour les calcaires locaux qui ont reçu une même utilisation que les marbres traditionnels, ceux-ci n'ont encore fait l'objet d'aucune étude ayant obtenu des résultats significatifs. Nos propos se limiteront donc à une brève description des différents faciès présents sur le site.

Fig. 20

Carte de répartition des carrières des marbres colorés.

- 1 Verde antico
Larissa (Thessalie, Grèce)
- 2 Porfido verde
Krokea au sud de Sparte (Grèce)
- 3 Cipollino
Carystos (Eubée, Grèce)
- 4 Rosso antico
Cap Matapan, promontoire de Tenare (Grèce)
- 5 Porfido rosso
Gebel Dokhan, Monts Porphyrites (Égypte)
- 6 Breccia corallina
Asie Mineure (Turquie)
- 7 Breccia di Settebasi
Skyros (Grèce)
- 8 Fior di pesco
près de Chalcis (Eubée, Grèce)
- 9 Pavonazzetto
Asie Mineure (Turquie)
- 10 Greco scritto
Turquie ? Afrique du Nord ?
- 11 Giallo antico
Chemtou (Tunisie)
- 12 Bardiglio di Carrara
Carrare (Italie)



- 1 Fragments de peinture provenant du *triclinium* (95/9906).
- 2 BRAEMER 1976, p. 173.
- 3 D. Decrouez du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève élabore, en collaboration avec l'Université de Berne, une base de données de tous les marbres blancs retrouvés autour du bassin méditerranéen.

Fig. 21

Carte de répartition des carrières des marbres blancs.

- 1 Carrare
- 2 Paros
- 3 Massif du Pentélique
- 4 Marmara



Catalogue des roches: description, provenance, usage

Marbres colorés importés

Une bonne connaissance des marbres colorés exploités durant l'Antiquité permet donc, après un examen approfondi à l'œil nu, de reconnaître les différents types de marbres et de définir leur origine certaine sur la base des carrières antiques répertoriées (fig. 20). La présentation des différents faciès qui suit est organisée arbitrairement selon la couleur dominante de la roche (fig. 22).

VERT

(fig. 22: 1-3)

1. *Verde antico* (*Marmor thessalicum*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 160-161. GNOLI 1988², p. 162-165. MIELSCH 1985, p. 63-64, nos 683-691, pl. 20. BORGHINI *et al.* 1997, p. 292-293. PENSABENE *et al.* 1998, p. 5, nos 1-4.

Description: cet ophicalcite à l'aspect de brèche est formé de divers éléments de différentes formes, dimensions et couleurs, allant du blanc au noir en passant par le vert foncé, et insérés dans un ciment vert bouteille.

Origine: Larissa en Thessalie (Grèce).

Usage: cette pierre fut introduite à Rome par Hadrien et on la retrouve souvent sous forme de colonne, parfois en plaquettes au sein de placage de sol et de paroi.

Elle est présente sur le site de Vallon FR⁴ et à la villa romaine d'Orbe VD-Boscéaz⁵ Avenches-Derrière la Tour: plaques et/ou plaquettes.

2. *Porfido verde* (*Marmor lacedaemonium*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 204. GNOLI 1988², p. 141-142. MIELSCH 1985, p. 66, nos 731-746, pl. 22. BORGHINI *et al.* 1997, p. 279-281. PENSABENE *et al.* 1998, p. 10, n° 58.

Description: masse pâteuse de couleur vert sombre contenant de grands cristaux en plaquettes ou en gerbes de plaquettes.

Origine: Krokea, au sud de Sparte (Grèce).

Usage: présent à Rome dès l'époque d'Auguste, ce porphyre est généralement utilisé sous la forme de plaquettes pour l'*opus sectile*.

Orbe VD-Boscéaz présente des éléments d'*opus sectile* et d'*opus interassile*⁶.

Avenches-Derrière la Tour: élément d'*opus interassile* ?

3. *Cipollino* (*Marmor carystium*)

Réf. bibliogr.: GNOLI 1988², p. 181-183. MIELSCH 1985, p. 58, nos 566-579, pl. 17. BORGHINI *et al.* 1997, p. 202-203. PENSABENE *et al.* 1998, p. 5, nos 11-12. VANHOVE 1996. LAZZARINI *et al.* 1995.

4 Étude à paraître.

5 Étude à paraître.

6 *Opus interassile*: éléments de faible épaisseur incrustés dans un support de plus grande épaisseur et dans lequel a été creusé en négatif la forme des éléments. Il s'agit généralement de panneaux figuratifs à décoration narrative. Cf. BONANNI 1998.

Description: fond vert clair ou blanc à blanc-gris parcouru par des bandes de couleur gris-vert à bleu clair aux tonalités variables. Cet aspect «zoné» peut se présenter de manière rectiligne ou légèrement ondulée. Sa composition schisteuse lui a valu l'appellation de «pelure d'oignon».

Origine: Carystos en Eubée (Grèce)

Usage: connu dès le I^{er} siècle av. J.-C. et utilisé jusqu'à l'Antiquité tardive, il est présent à Rome et dans les provinces. Sa structure ne permet pas une utilisation fréquente au sein de la sculpture; nos découvertes se limitent donc aux colonnes lisses, pilastres et plaques. L'aspect ondoyant des veines qui rappelle parfois les vagues de la mer laisse soupçonner un usage fréquent dans les thermes.

Seuls quelques petits fragments ont été retrouvés à Orbe VD-Boscéaz, ainsi qu'un fragment dans l'*insula* 19 d'Avenches⁷.

Avenches-Derrière la Tour: plaques lisses et moulurées.

ROUGE

(fig. 22: 4-6)

4. Rosso antico (*Marmor taenarium*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 93-94. GNOLI 1988², p. 187-191. MIELSCH 1985, p. 59, n^{os} 596-599, pl. 17. BORGHINI *et al.* 1997, p. 288. PENSABENE *et al.* 1998, p. 6, n^{os} 19-20. LAZZARINI 1990.2; LAZZARINI 2004.

Description: ciment à grains très fins, dont la couleur rouge peut varier du ton délavé, presque rose à une teinte rouge sombre presque pourpre, en passant par le rouge vif couleur sang. Parfois tachée de blanc, cette roche présente également de longues lignes noires de forme réticulaire.

Origine: Cap Matapan, promontoire de Tenare (Grèce).

Usage: déjà exploitée à l'époque mycénienne, sa couleur la rendait précieuse aux yeux des empereurs. On la retrouve souvent sous la forme d'éléments d'architecture de petites dimensions tels que corniches⁸, chapiteaux et bases de colonnes et de pilastres, ainsi que plaques de revêtement.

Une corniche, des bandeaux de séparation, ainsi que quelques éléments d'*opus sectile* et d'*opus interassile* (?) ont pu être reconnus à Orbe VD-Boscéaz⁹.

Avenches-Derrière la Tour: une seule corniche est répertoriée sur le site du palais. Il est à remarquer que les fouilles d'Avenches ont livré une quantité importante de corniches de *rosso antico*, notamment celles du sanctuaire du *Cigognier*¹⁰. Un fragment de corniche est également signalé dans l'*insula* 19¹¹.

5. Porfido rosso (*Lapis porphyrites*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 202-203. GNOLI 1988², p. 122-123. MIELSCH 1985, p. 64-65, n^{os} 698-712, pl. 12. BORGHINI *et al.* 1997, p. 274. PENSABENE *et al.* 1998, p. 9-10, n^{os} 53-56.

Description: de nombreux petits fragments de couleur blanc à rosé sont inclus dans un ciment compact de couleur rouge foncé à pourpre.

Origine: Gebel Dokhan, Monts Porphyrites (Égypte).

Usage: c'est la pierre la plus célèbre de l'Antiquité romaine et post-romaine. Son emploi fut constant. En sculpture et sous forme d'éléments architectoniques, elle fut souvent associée à l'iconographie impériale et à la figure de l'empereur en particulier. Deux minuscules fragments ont été retrouvés à Orbe VD-Boscéaz. Un autre est signalé dans l'*insula* 19 d'Avenches¹².

Avenches-Derrière la Tour: un petit fragment d'*opus sectile*.

6. Breccia corallina (*Marmor sagarium*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 143. GNOLI 1988², p. 238-240. MIELSCH 1985, p. 45-46, n^{os} 201-250, pl. 7-8. BORGHINI *et al.* 1997, p. 166-167. PENSABENE *et al.* 1998, p. 8-9, n^{os} 41-44.

Description: fragments de couleur unie blanche, rouge, et parfois grise, de dimensions variables et insérés dans un ciment à dominante rouge rappelant le corail.

Origine: sous cette dénomination sont regroupés plusieurs brèches aux composantes analogues provenant d'Asie mineure. La plus réputée provient de Verzirhan-Bilecik.

Usage: il s'agit de la brèche la plus diffusée de l'Antiquité, à Rome et dans les provinces. Elle connut un usage très varié: colonnes, placages, vasques et autres objets ornementaux.

7 MORIER-GENOUD 2006, p. 209 et 221, n^o 140.

8 LAZZARINI 1990.2, fig. 3, p. 240.

9 MORIER-GENOUD 1999, n^o 58.

10 BRIDEL 1982, p. 108, pl. 100.1.

11 MORIER-GENOUD 2006, p. 209 et 221, n^o 113.

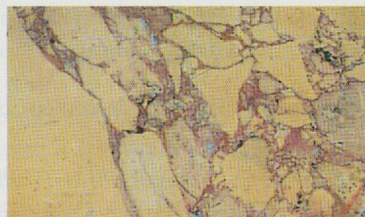
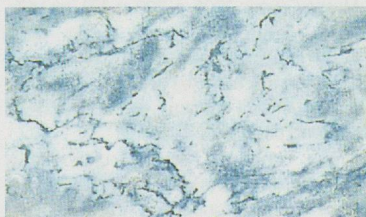
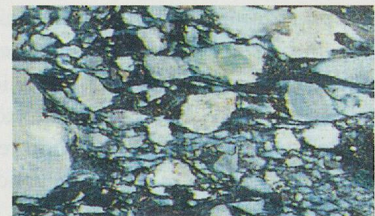
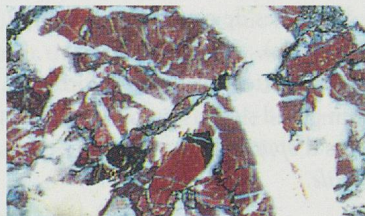
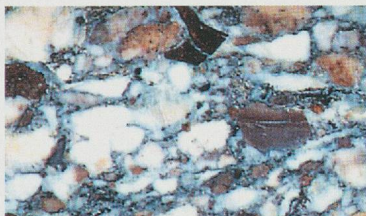
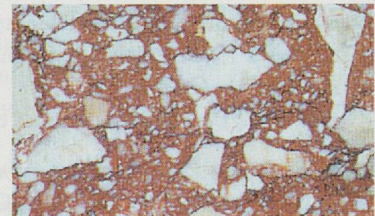
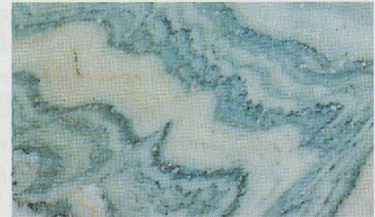
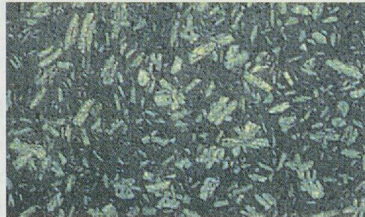
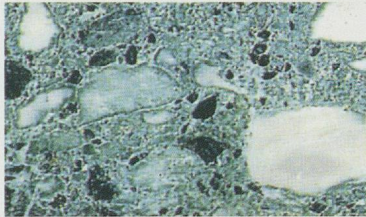
12 MORIER-GENOUD 2006, p. 210.

Fig. 22

Avenches, Derrière la Tour. Les différents types de marbres colorés attestés.

Les photos des marbres sont tirées de F. CORSI, *Delle pietre antiche, Roma, 1845* (rééd. par C. Napoleone, éditions F. M. Ricci, Milano, 2001).

- | | | |
|----|---|--|
| 1 | Verde antico (<i>marmor thessalicum</i>) | Larissa (Thessalie, Grèce) |
| 2 | Porfido verde (<i>marmor lacedaemonium</i>) | Krokea (sud de Sparte, Grèce) |
| 3 | Cipollino (<i>marmor carystium</i>) | Carystos (Eubée, Grèce) |
| 4 | Rosso antico (<i>marmor taenarium</i>) | Cap Matapan (Grèce) |
| 5 | Porfido rosso (<i>lapis porphyrites</i>) | Gebel Dokhan, Mts Porphyrites (Égypte) |
| 6 | Breccia corallina (<i>marmor sagarium</i>) | Asie Mineure (Turquie) |
| 7 | Breccia di Settebasi (<i>marmor scyrium</i>) | Skyros (Grèce) |
| 8 | Fior di pesco (<i>marmor chalcidum</i>) | près de Chalcide (Eubée, Grèce) |
| 9 | Pavonazzetto (<i>marmor phrygium, synnadicum, docimenium</i>) | Asie Mineure (Turquie) |
| 10 | Greco scritto | Turquie? Afrique du Nord? |
| 11 | Giallo antico (<i>marmor numidicum</i>) | Chemtou (Tunisie) |
| 12 | Bardiglio di Carrara | Carrare (Italie) |



Orbe VD-Boscéaz a livré quelques fragments de plaques et des bandes d'encadrement. Avenches-Derrière la Tour: plaques et élément de pilastre.

VIOLET

(fig. 22: 7-9)

7. Breccia di Settebasi (*Marmor scyrium*)

Réf. bibliogr: CORSI 1845, p. 149-150. GNOLI 1988², p. 232-235. MIELSCH 1985, p. 47, n^{os} 273-312, pl. 9-10. BORGHINI *et al.* 1997, p. 192-193. PENSABENE *et al.* 1998, p. 5, n^{os} 5-8. LAZZARINI 1999.

Description: brèche composée d'éléments de forme oblongue, de dimensions variables et de couleur blanc à gris-jaune, inclus dans un ciment de couleur rouge sombre, parfois avec des zones rouges plus claires.

Origine: Skyros (Grèce).

Usage: on la trouve à Rome et dans les provinces dès le I^{er} siècle av. J.-C., sous la forme de colonnes, dalles de sol et plaquettes d'*opus sectile*. Cette roche n'a encore jamais été retrouvée au sein des édifices impériaux de Rome.

Orbe VD-Boscéaz et Vallon FR ont en revanche livré un grand nombre de fragments de plaques et plaquettes.

Avenches-Derrière la Tour: encadrement de fenêtre, plaques moulurées, éléments d'*opus sectile*.

8. Fior di pesco (*Marmor chalcidicum*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 100-101. GNOLI 1988², p. 184-186. MIELSCH 1985, p. 57, n^{os} 548-560, pl. 16. BORGHINI *et al.* 1997, p. 212. PENSABENE *et al.* 1998, p. 5, n^{os} 9-10; LAZZARINI *et al.* 2002.

Description: fond blanc parcouru par de nombreuses et irrégulières veines de couleur violet clair à violet foncé, qui rappellent la fleur de pêcher.

Origine: près de Chalcis (Eubée, Grèce).

Usage: cette roche apparaît déjà sous les Flaviens, à Pompéi et *Herculanum*. Elle connaît une grande diffusion à l'époque sévérienne, à Rome et dans les provinces. Absente des édifices publics et impériaux, peut-être en raison de son remploi constant durant la période baroque, elle a généralement été utilisée pour la réalisation de colonnes et de plaques de revêtement.

De nombreux fragments de plaques lisses et moulurées ont été retrouvés à Orbe VD-Boscéaz, ainsi que quelques éléments d'*opus sectile*. Un fragment de bande est signalé dans l'*insula* 19 d'Avenches¹³. Ce marbre est encore aujourd'hui commercialisé sous le nom de *rosso bisanzio*.

Avenches-Derrière la Tour: plaques et éléments d'*opus sectile*.

9. Pavonazzetto (*Marmor phrygium, synnadicum, docimenium*)

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 102. GNOLI 1988², p. 160-171. MIELSCH 1985, p. 59, n^{os} 600-620, pl. 18. BORGHINI *et al.* 1997, p. 264-265. PENSABENE *et al.* 1998, p. 8, n^{os} 37-40.

Description: fond blanc avec des veines et/ou des taches de couleur violet foncé.

Origine: Iscehisar, Dokimeion (Asie Mineure, Turquie).

Usage: dès la fin de l'époque républicaine, on trouve cette roche sous la forme de colonnes et de plaques, mais elle a surtout connu un grand succès auprès des sculpteurs.

Orbe VD-Boscéaz a livré de nombreux fragments d'*opus sectile*.

Avenches-Derrière la Tour: une bande d'*opus sectile*.

BLEU

(fig. 22: 10)

10. Greco scritto

Réf. bibliogr.: GNOLI 1988², p. 261. MIELSCH 1985, p. 60, n^{os} 642-648, pl. 19. BORGHINI *et al.* 1997, p. 237.

Description: fond blanc parsemé de petites veines très irrégulières de couleur bleu foncé à gris-noir.

Origine: la détermination précise est difficile car il s'agit d'un faciès qui se retrouve en de nombreux endroits en Turquie. On le rencontre également à Hippone en Afrique du Nord, d'où il fut extrait pour être utilisé comme marbre de substitution. L'état actuel des recherches ne permet pas encore d'en localiser les carrières¹⁴.

Usage: cette roche a connu un usage très diversifié, sous la forme de colonnes, chapiteaux, plaques.

La villa d'Orbe VD-Boscéaz comportait au moins deux pièces aux murs revêtus de plaques moulurées à décor géométrique.

Avenches-Derrière la Tour: divers fragments de plaques et bandes d'*opus sectile*.

JAUNE

(fig. 22: 11)

11. Giallo antico (*Marmor numidicum*)¹⁵

Réf. bibliogr.: CORSI 1845, p. 90-91. GNOLI 1988², p. 166-168. MIELSCH 1985, p. 56, n^{os} 508-538, pl. 15. BORGHINI *et al.* 1997, p. 214-215. PENSABENE *et al.* 1998, p. 13, n^{os} 73-76.

13 MORIER-GENOUD 2006, p. 209 et 221, n^o 142.

14 Dans ce but, il serait nécessaire, selon D. Decrouez, de faire des lames minces, ainsi que des analyses isotopiques pour le distinguer du Pentélique avec lequel on le confond parfois.

15 Il faut cependant émettre une réserve quant à l'identification de ce type. Premièrement, elle se fonde sur un seul élément. Deuxièmement, il faut garder à l'esprit qu'une carrière dans le Jura français, près de Pratz au lieu-dit *Champied*, a fourni un marbre dont le faciès est semblable (POUPARD 1997, p. 14: Jaune fleuri, calcaire graveleux veiné, jaune). Bien que ce marbre, appelé également Jaune Lamartine, soit réputé d'exploitation ancienne, la première mention de son extraction ne date que de 1845. Il est probable que ce décalage soit dû à la méconnaissance des roches jurassiennes. Une diffusion régionale de ce type de marbre n'est donc pas à exclure, d'autant plus qu'un autre type de marbre jurassien a déjà été retrouvé à Avenches (MORIER-GENOUD 2006, p. 209). Seules des analyses pétrographiques et isotopiques comparatives pourront lever le doute.

Description: il existe deux variétés principales a) le jaune uniforme, intense, aux tonalités variables du doré à l'orangé et b) le jaune bréché qui présente des éléments jaunes ou blancs, de formes diverses, insérés parfois de manière très dense dans un ciment de couleur blanchâtre, jaune foncé, ou encore rouge sang.

Origine: Chemtou (Tunisie).

Usage: exploité du début du I^{er} siècle av. à la fin du III^e siècle ap. J.-C., il a largement été diffusé d'Auguste aux Sévères à Rome et dans les provinces et a connu un usage presque exclusif sous forme de plaques de revêtement.

Orbe VD-Boscéaz présente des éléments d'*opus sectile*.

Avenches-Derrière la Tour: le seul fragment attesté présente le faciès du jaune bréché.

GRIS

(fig. 22: 12)

12. *Bardiglio di Carrara*

Réf. bibliogr.: GNOLI 1988², 265. MIELSCH 1985, p. 60, n^{os} 634-641, pl. 19. BORGHINI *et al.* 1997, p. 153.

Description: fond blanc-gris à gris clair parcouru par des veines blanches et de fines veinules gris-noir.

Origine: Carrare (Italie).

Usage: il se limite aux formes de pavement telles que plaques et dalles.

Plusieurs fragments de dalles de sol ont pu être identifiés à Orbe VD-Boscéaz.

Avenches-Derrière la Tour: plaque.

Sur le site du palais de *Derrière la Tour*, cette palette se fractionne de la manière suivante en fonction des phases de développement mises en évidence. À l'état 2, seule la *breccia di Settebasi* est attestée. À l'état 3, figurent les marbres *verde antico*, *cipollino*, *breccia di Settebasi* et *greco scritto*. Dans la phase palatiale (état 4A-4C), on retrouve ces éléments, auxquels s'ajoutent le *fior di pesco*, le *pavonazzetto* (1 fragm.), le *giallo antico* (1 fragm.), le *rosso antico* (2 fragm.), le *porfido rosso* (1 fragm.), le *porfido verde* (1 fragm.) et le *bardiglio* (1 fragm.). La représentativité du matériel récolté induite par les facteurs aléatoires de telles découvertes¹⁶ nous empêchent d'interpréter ces résultats. On peut relever que le *verde antico*, qui a été introduit à Rome par Hadrien, fournit un *terminus post quem* de 120 environ pour son usage. Dans le cas présent, il a été employé à l'occasion de l'extension de la résidence primitive: le fragment mis au jour provient en effet de la démolition de l'annexe I de l'avant-corps nord-est, construite à l'état 3 (89/7578)¹⁷.

Marbres blancs

L'identification des marbres blancs, ainsi que la détermination de leur origine, est particulièrement difficile en raison de l'aspect relativement semblable des différents types de marbres. Auparavant, seuls les caractères de la roche, telles la texture, la taille des grains ou encore la densité, permettaient de proposer une origine hypothétique. Depuis une quarantaine d'années, les archéologues font appel à diverses techniques relatives à la géochimie et à la géologie, pour tenter d'obtenir des résultats plus probants. La cathodoluminescence s'est révélée être une méthode particulièrement performante car elle n'exige qu'une faible quantité de matériel et demeure, relativement aux autres techniques, peu onéreuse. Fondée sur l'analyse des isotopes stables du carbone et de l'oxygène, cette méthode permet d'obtenir aujourd'hui des résultats fiables, mais non définitifs. Quelques problèmes subsistent encore et seule l'avancée de la recherche pourra peut-être les résoudre un jour¹⁸.

Les analyses effectuées sur trente-trois fragments prélevés sur tout le matériel des différentes campagnes de fouille¹⁹ fournissent les résultats suivants²⁰: Quatre provenances probables sont proposées (Italie, Grèce, Asie Mineure), alors que quatre fragments restent indéterminés. Le plus fréquemment représenté est le marbre blanc du Pentélique, qui semble avoir connu un grand succès dans le monde romain. Sa production a, selon F. Braemer, été diffusée dans les deux bassins méditerranéens et jusqu'aux limites de l'Empire romain²¹. Un deuxième marbre blanc vraisemblablement présent dans plusieurs décors est celui de Carrare (Luni I), dont la production a été commercialisée dans le bassin méditerranéen occidental et en Atlantique²². Ces

16 Il n'existe pas de rapport quantitatif entre le matériel retrouvé et celui qui avait sa place originelle au sein du palais. Cf. MORIER-GENOUD 1999, chap. 2.3.

17 Cf. vol. 1, p. 134-136 et 143.

18 Pour une présentation de la méthode, cf. DECROUZÉ *et al.* 1992.

19 N'ont pas été pris en compte les fragments récoltés en 1971 (n^{os} 23-25).

20 Ils sont le fruit de l'étude réalisée par Mme D. Decrouez, Conservateur en chef des Sciences de La Terre, Département Géologie et Paléontologie du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, que je remercie vivement de sa collaboration.

21 BRAEMER 1986, p. 289.

22 BRAEMER 1986, p. 297.

deux types de marbres blancs sont également bien représentés à la *villa* d'Orbe VD-Boscéaz.

Nous présentons ici une liste des fragments répertoriés en fonction de leur provenance (fig. 21):

Italie – Carrare (fig. 21: 1)

- Plaques de revêtement (huit fragments).
- Plaques moulurées (nos 22-23).
- Corniche (no 51).

Grèce – Paros (fig. 21: 2)

- Plaque de revêtement.

Grèce – Massif du Pentélique (fig. 21: 3)

- Plaques de revêtement (neuf fragments).
- Corniches (nos 52-53).
- Quatre éléments indéterminés (nos 71-74).

Asie Mineure – Marmara (fig. 21: 4)

- Plaque de revêtement (trois fragments).

Origine indéterminée

- Plaque (deux fragments).
- Éléments d'encadrement (fenêtre/porte) (nos 29 et 30).

Tous les marbres blancs importés dont l'origine a pu être déterminée proviennent d'ensembles des états 4A et 5, pour la plupart altérés. On ne peut donc tirer aucune information d'ordre chronologique des résultats de ces analyses.

Roches locales

La principale roche locale utilisée est le calcaire urgonien; il s'agit généralement d'un calcaire coquiller de couleur blanc-beige à beige. Différents faciès ont pu être mis en évidence, en fonction de la présence de grands ou petits fossiles, de veinules de calcite parcourant la matrice calcaire, ou encore de la couleur blanc cassé à beige. En raison de la méconnaissance des carrières d'extraction²³, ces critères ne sont malheureusement pas significatifs du lieu de provenance. De plus, certaines de ces particularités sont conséquentes de la présence de différentes impuretés lors de la recristallisation du calcaire métamorphisé. Nous pouvons cependant affirmer qu'il s'agit de toute évidence d'un calcaire d'origine locale, provenant de la chaîne du Jura, d'âge du Crétacé inférieur et appelé communément «urgonien». On imagine volontiers un lieu d'extraction non loin d'Avenches, afin d'éviter les transports terrestres onéreux. On signalera en outre d'autres types de calcaire présents dans le matériel récolté, mais en bien moindre quantité. Une tentative de typologie est ici proposée afin de mettre en évidence les principales caractéristiques de ces roches:

- Type 1: Calcaire micritique très fin de couleur beige. L'absence de fossile interdit toute attribution à un niveau géologique quelconque. Par son aspect, il se rapproche d'un calcaire local utilisé en placage dans la *villa* de Buchs ZH-Mühleberg²⁴.
- Type 2: Ce calcaire présente un fond blanc-crème avec de petites à moyennes inclusions de couleur brique ainsi que de minuscules fragments blanc à blanc-crème. On le retrouve à Kallnach BE²⁵ et à Vallon FR utilisé en tant qu'éléments de placage, ainsi qu'à Börsingen FR sous la forme de deux colonnes. À Avenches-Derrière la Tour, il s'agit d'un élément indéterminé.
- Type 3: Calcaire fin de couleur blanche, de texture crayeuse, sans fossile.
- Type 4: Calcaire présentant de nombreux fossiles ainsi que des veines de couleur bleu foncé à bleu-noir.

Tous ces calcaires proviennent indifféremment des trois états de l'édifice de *Derrière la Tour*. Aucune cohérence selon les différents types n'a pu être mise en évidence.

Parmi les roches locales nous mentionnerons encore quelques fragments d'ardoise. Extraite de carrières locales, cette roche a joué le rôle de marbre de substitution pour le *nero antico*, qui provient parfois de carrières lointaines, d'Égypte par

23 À l'exception de l'ouvrage de DE QUERVAIN 1949, nous ne disposons d'aucun ouvrage relatif aux carrières de Suisse.

24 Publication à paraître.

25 Publication à paraître.

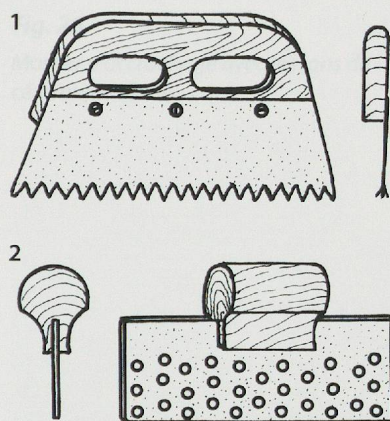


Fig. 23

Sciottes.

- 1 à pierre tendre;
- 2 à pierre dure. Les trous servent à faciliter la circulation et la répartition des grains d'abrasif.

BESSAC 1986, fig. 51/1-2, p. 222.

exemple. Ceci indique que les artisans ont su tirer parti des ressources locales et ont pu ainsi réaliser une économie de coûts.

La réalisation et la pose de placages

La découpe de plaques

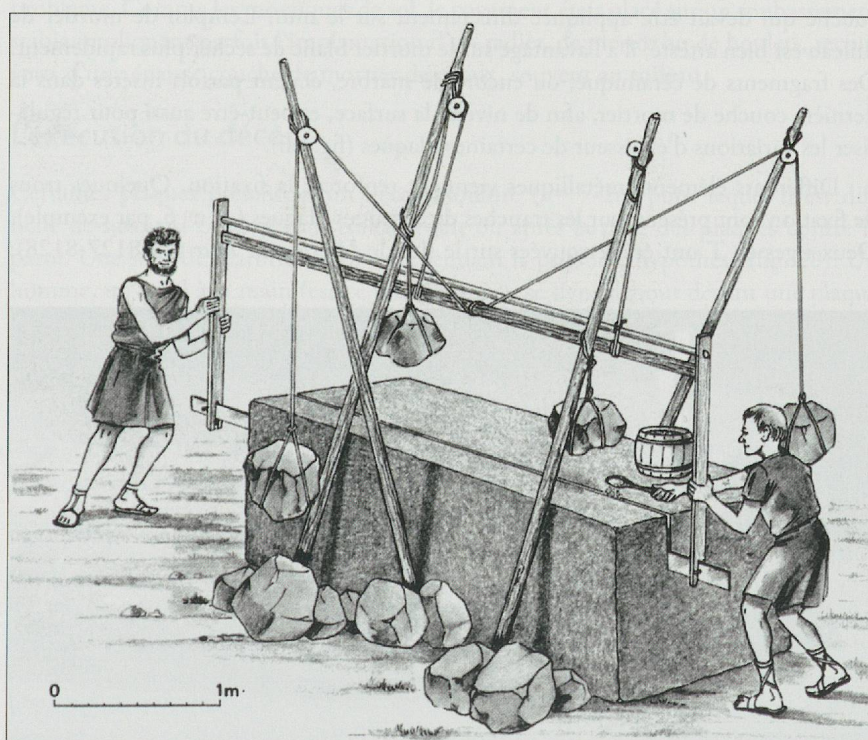
Le matériel retrouvé sur le site permet de mettre en évidence les différentes étapes qui ont abouti à la réalisation d'un décor de placage. Décor de sol ou de paroi, il est également le produit d'un travail de la pierre, matériau souvent très lourd. Les artisans ont dû donc faire preuve d'ingéniosité pour déjouer les lois de la gravité.

Pour s'aider dans leur tâche, les artisans avaient le choix entre deux scies fonctionnant sur le même principe: la sciote et la scie à abrasif. La sciote (fig. 23) est l'outil indispensable, particulièrement pour découper de faibles épaisseurs tout en évitant au maximum les risques de cassure. Cet instrument est réservé aux plaques de dimensions petites à moyennes. Il se compose d'une lame, généralement de petites dimensions (20 à 30 cm), tenu par un manche en bois. La sciote à pierre dure, dont la lame se compose d'un métal plus résistant, use peu à peu les composants du matériau grâce à l'action abrasive du sable fin entraîné dans sa course. Le déplacement longitudinal de l'instrument entraîne les grains abrasifs contre les parois de la rainure et provoque un égrisage sommaire. L'abrasif, généralement du sable, est toujours accompagné d'eau afin de faciliter son introduction et son déplacement à l'intérieur du canal; il évite également l'échauffement du métal. L'artisan arrête son travail quelques millimètres avant la fin de l'opération et provoque, par pression de la main, la cassure suivant la rainure. Le fragment de *breccia di Settebasi* (n° 60) présente un bord scié obtenu probablement par la découpe d'une plaque à l'aide d'une sciote. Les éléments n°s 71 et 72 montrent que la sciote permet également de créer des moulures par le creusement de rainures²⁶.

Pour des plaques de plus de 40 cm, on utilisait une scie de plus grandes dimensions, qui a la caractéristique de ne pas comporter de manche, mais dont l'utilisation nécessite toute une infrastructure (fig. 24). Elle est constituée, selon J.-C. Bessac²⁷, d'une grande lame en métal sans dent et suspendue à un cadre en bois, où un système de contrepoids facilite le mouvement de balancier. Les traces d'une telle installation provisoire ont pu être mise en évidence dans la *villa* d'Orbe VD-Boscéaz.

Fig. 24

La scie à pierre dure.

J.-C. BESSAC, *L'apogée antique de la pierre taillée*, Pour la science, juill. 1987, fig. 8.

²⁶ Voir le schéma des phases successives de découpe des moulures d'une corniche, BRUTO/VANNICOLA 1974, fig. 5, p. 329. L. Lazzarini possède un exemplaire de deux petites corniches préparées sur un même bloc de *rosso antico* mais inachevées, car elles n'ont pas encore été séparées l'une de l'autre à l'aide de la sciote; en cours de publication.

²⁷ BESSAC 1986, p. 44, fig. 8.

Le sciage des plaques est une opération délicate qui demande une bonne maîtrise technique de la scie. En effet, il n'est pas aisé de descendre verticalement en évitant une déviation de l'axe de découpe. Une erreur initiale de plusieurs millimètres peut vite se transformer en quelques centimètres en bas de la plaque. Ainsi, on ne s'étonnera guère de trouver plusieurs fragments comportant des variations d'épaisseur liées à la réalisation. Nous prendrons pour exemple le fragment n° 2 qui présente une épaisseur allant de 0,5 à 2,1 cm. Parfois, les petits dérapages sont rattrapés et, après le polissage, seule une surface légèrement bombée subsiste (n° 5); ou alors de petits décrochements sont encore visibles sur la face arrière de la plaque (n° 1). Plutôt que volontaires, ces irrégularités semblent être des défauts de fabrication. Ces variations n'ont pas d'incidence sur la mise en œuvre des matériaux, car les artisans utilisent indifféremment des plaques à la face arrière à bossage, brute de taille du bloc, ou lissée, conséquence de l'égrisage de la scie.

Les tranches sont ensuite travaillées au ciseau, mais uniquement lorsqu'elles sont jointives avec d'autres plaques, sinon, elles sont, dans la mesure du possible, laissées brutes. Généralement, ces tranches présentent un profil légèrement incliné (cf. p. 66, types B et C), ce qui facilite l'assemblage avec d'autres éléments. Parfois, il arrive qu'elles présentent un profil vertical (type A) dans le cas de revêtement très étanches, ou encore un profil adouci avec l'abattement de l'arête supérieure (type D), pour des éléments qui ont une position proéminente dans l'espace, comme les banquettes par exemple.

Modes de fixation

Ces décors sont parfois réalisés selon des modules de grandes dimensions, qui mettent en œuvre une quantité non négligeable de calcaire. Si l'on sait que la densité moyenne du calcaire urgonien est d'environ 4'000 kg/m³, il est facile de calculer le poids d'une plaque de 1 x 1,5 m et épaisse de 2 cm. La force exercée au sol peut alors atteindre 120 kg sur une surface de 0,02 m², soit 6'000 kg/m².

Pour les placages de paroi, les artisans ont mis au point plusieurs systèmes de fixation. De nombreux fragments portent encore des traces de mortier de tuileau. Le n° 2 a même conservé une couche d'environ 5 à 7 cm d'épaisseur (fig. 25). La surface arrière de mortier de tuileau est plane, mais non lissée. Aucune empreinte de moellon n'est visible; il semble donc qu'il ne s'agisse pas de la couche qui était en contact avec le mur, mais plutôt d'une couche intermédiaire. Nous ne sommes donc probablement pas en présence de la totalité de l'accrochage, manque une première couche qui devait être appliquée directement sur le mur. L'emploi de mortier de tuileau est bien attesté; il a l'avantage sur le mortier blanc de sécher plus rapidement. Des fragments de céramique, ou encore de marbre, étaient parfois insérés dans la dernière couche de mortier, afin de niveler la surface, et peut-être aussi pour régulariser les variations d'épaisseur de certaines plaques (fig. 26).

Différents éléments métalliques viennent renforcer la fixation. Quelques trous de fixation sont présents sur les tranches de certaines plaques (cf. n° 6, par exemple). Deux tiges en T ont été retrouvées sur le site de *Derrière la Tour* (90/8127-8128);

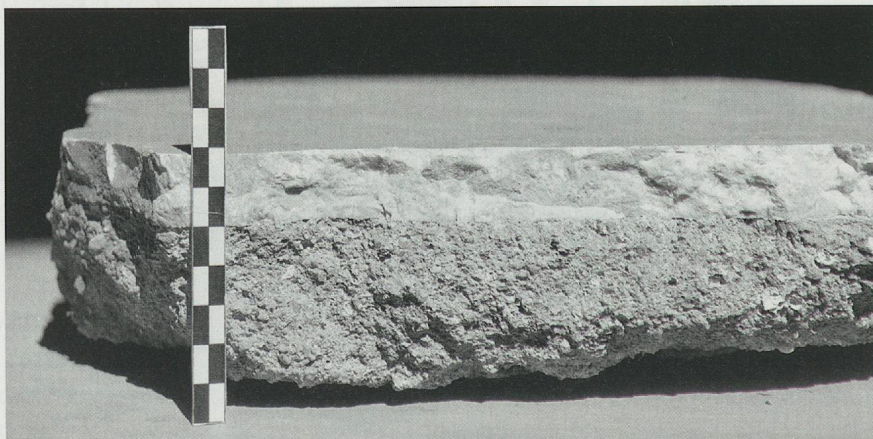


Fig. 25

Fragment de plaque (n°2) sur mortier de tuileau.

Fig. 26

Mortier d'accrochage avec tessons de céramique. Ostie.



Fig. 27

Bandeau de séparation en place et en coupe. Ostie, Domus de la Fortune Annonaria (V, II, 8).

elles ont pu servir à agrafer solidement au mur les tranches horizontales de deux plaques l'une au-dessus de l'autre. Les goudjons maintiennent les tranches verticales entre elles, à l'endroit où les forces exercées sont moindres. Ces éléments étant de petites dimensions (environ 0,5 cm de diamètre pour 2 cm de longueur), il n'en reste jamais de trace; ils sont souvent dissous par l'acidité du sol ou indiscernables parmi le matériel métallique récolté.

Les bandeaux de séparation des zones décoratives ont également un rôle à jouer dans le maintien de l'appareil (fig. 27). En effet, leur plus grande surface sert de support à la partie médiane de la paroi, laquelle est souvent composée de plaques de grandes dimensions, et donc d'un poids assez important. Ils sont fixés aux tranches des plaques qui les bordent à l'aide de goudjons. La profondeur du bandeau de séparation est généralement supérieure à l'épaisseur de la plaque qu'il est censé soutenir, il peut ainsi mieux s'insérer dans l'épaisse couche de mortier. Il en va de même avec les corniches.

Pour les placages de sol, les contraintes statiques sont moindres. Quelques témoignages nous sont parvenus²⁸. Les plaques disposées horizontalement sont soumises à moins de contraintes que les éléments verticaux et leur mise en place posait peu de problème. Comme les mosaïques de sol, le pavement était placé sur un soubassement stable impliquant parfois l'implantation d'un radier, de pierres ou de boulets, recouverts d'une épaisse couche de mortier de chaux, souvent au tuileau.

L'exécution du décor

Certaines plaques présentent un décor mouluré (nos 7-26) pour lequel il est difficile de savoir si celui-ci était réalisé avant ou après la pose des plaques contre la paroi. Une stèle de marbrier favorise cependant la première hypothèse (fig. 28). Un homme, un outil à la main (est-ce une pointe ?), se tient debout devant une plaque de marbre. Celle-ci est posée sur une sorte de chevalet, formé par quatre pieds non reliés entre eux. Un motif géométrique y est gravé. Cependant, cette technique de travail n'en exclut pas forcément d'autres. La technique d'un décor mouluré peut également se réaliser de deux manières: soit chaque motif est figuré seul sur une plaque, comme à Ostie, au Nymphée des *Erotes* (fig. 29), soit une même plaque reçoit deux ou plusieurs motifs juxtaposés (fig. 30). En ce qui concerne les plaques moulurées de *cipollino*, il est impossible, en raison de leur fragmentation, de définir le mode de travail appliqué.

Le polissage

Cette dernière étape est mal connue. La surface supérieure est lissée et sera polie une fois en place contre la paroi. Le décor, s'il y en a un, doit être terminé. J.-C. Bessac nous en présente plusieurs étapes²⁹, mais il n'est pas certain qu'elles étaient toujours

28 À *Leptis Magna*, par exemple: cf. PENSABENE et al. 1998, p. 35.

29 BESSAC 1986, p. 264-265.



Fig. 28

Stèle de marbrier – Rome, Museo Nazionale Romano.

L'identification des marbres. Sa nécessité, ses méthodes, ses limites, Studi Miscellanei 26, p. 32, Tav. 2, n°2.

toutes réalisées. Cela dépendait du travail précédemment effectué, du résultat désiré, et surtout, de la dureté de la roche. Le polissage est une étape importante car il intensifie les couleurs. La surface de certains fragments, et particulièrement celle du *porfido verde*, est ici extrêmement bien polie et présente un lustrage fort impressionnant pour une roche de grande dureté; celle-ci n'a manifestement pas été altérée par un séjour prolongé dans la terre. Pour les éléments moulurés tels que corniches et cimaises, le polissage s'effectue à l'aide d'un morceau de bois dans lequel la moulure est façonnée en creux. Cela permet d'étaler et frotter la pâte abrasive de manière uniforme sur la surface³⁰.

Le remploi

Définition et localisation

Le phénomène du remploi concerne aussi bien les pierres de construction que celles de décoration. Généralement motivé par des raisons économiques, il permet l'utilisation de matériaux devenus inutiles et surtout déjà prêts et condition-

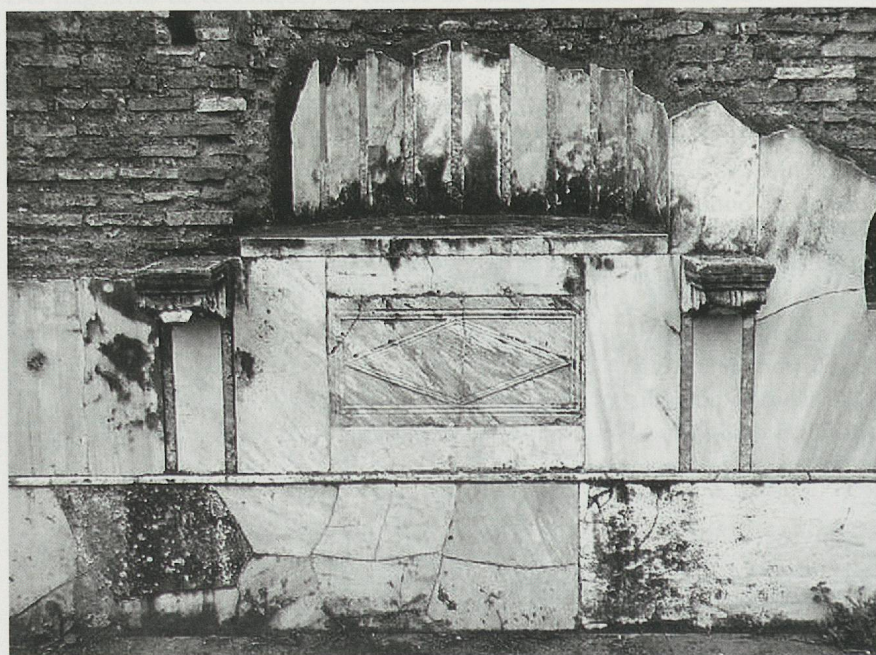


Fig. 29

Plaque à la face visible sculptée. Ostie, Nymphée des Erotes (IV, IV, 1).

30 BESSAC 1986, p. 262, fig. 61, 1-3 et 6.

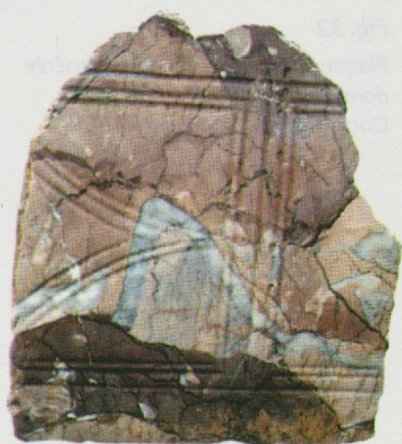


Fig. 30

Plaque à face visible sculptée.

PENSABENE 1994, p. 384, fig. 408.

nés, assurant ainsi une réduction des coûts de construction. Pour l'archéologie, ce phénomène est très perturbateur. Il provoque la destruction de certaines structures archéologiques mais conserve le solde du matériau et souvent le déplace. Les traces de la première utilisation sont fréquemment effacées par le deuxième emploi : parfois seuls subsistent quelques indices qui permettent de retrouver la fonction première.

Pour les placages d'Avenches, il est possible de définir deux types de remplois. Le premier a eu lieu lors de la réfection ou de la transformation de pièces ; les plaques ont pu être réutilisées comme placages, mais également comme matière première pour la fabrication de chaux, ou encore comme simple pierre de construction, à l'image d'un fragment de calcaire retrouvé dans les fondations du mur de façade de l'aile transversale du palais M78 (89/8025). Le second type de remploi est intervenu plus tardivement et répond avant tout à un besoin de matériau de construction à moindre frais. Le passage des récupérateurs de matériaux pour les transporter à un autre endroit est fréquent. W. Cart en témoigne : « Ces constructions [= le *balneum* et la partie est du couloir transversal] implantées pour ainsi dire dans le talus étaient précédées elles-mêmes au nord-est d'une série de compartiments fouillés déjà sommairement en 1873 et 1884, et partiellement détruits. Ce qui en subsistait n'offrant dès lors plus grand intérêt archéologique, nous avons pris le parti d'extraire du sol les matériaux, soit pour satisfaire le propriétaire et faciliter le déblaiement de nos fouilles, soit pour accroître notre réserve de calcaire romain en vue de réfections projetées au théâtre et au mur d'enceinte. »³¹. Il est alors difficile de savoir à quel type de remploi peuvent se rattacher les différents éléments retrouvés. Les traces de remploi sont présentes en de nombreux endroits. Cela touche aussi bien les éléments de calcaire urgonien (89/8012, 90/8068, 90/8080, 90/8090, 90/8108, 90/8116 pour le *balneum* LM – 82/5411, 89/7530 pour l'avant-corps nord-ouest – 95/9931-9932 pour le bâtiment R fermant la cour trapézoïdale au sud-ouest), que ceux de marbre blanc (88/7324, 90/8105, 96/9957 et 96/9965), ainsi que les éléments de marbres colorés (96/9957, 96/9965 pour le *cipollino* et la *breccia di Settebasi*).

Le remploi de plaques sans changement dans leur affectation laisse souvent des empreintes facilement perceptibles. Des tracés préparatoires sont parfois visibles près des nouveaux bords de découpe. Ils sont destinés à guider le travail de l'artisan. Le tracé de recoupe est généralement parallèle au bord conservé pour sa nouvelle affectation, lorsqu'il y en a un, mais il peut également être diagonal. Ce tracé est ensuite incisé à l'aide d'une pointe ou d'un petit ciseau, ce qui permet d'entamer la surface, donc de faciliter et guider le ciseau dans sa découpe finale. Au vu des vestiges qui nous sont parvenus, il semble que la logique du travail est celle du moindre effort, qui permet une économie des coûts, tout en exploitant au maximum les éléments susceptibles de pouvoir être réutilisés à dessein. Plusieurs mesures de recoupe ont ainsi pu être reconnues, sans qu'aucune cohérence n'ait pu être mise en évidence. Pour des

Fig. 31

Plaque moulurée, récupérée et insérée dans un tessellatum. Ostie, Thermes du Philosophe (V, II, 7).



31 Ms. CART 1912, p. 7-8.



Fig. 32

Plaque moulurée, récupérée et insérée dans un placage de paroi. Ostie, Domus (IV, III, 4).

éléments de plus petites dimensions, tels les éléments d'*opus sectile*, l'artisan a préféré travailler à l'aide d'une sciote. Le passage de la sciote permet d'obtenir un bord lissé, sans avoir forcément besoin de le retravailler au ciseau. Quelques coups habiles (et rapides) permettent de chasser efficacement le reste du canal de scie. Pour des éléments d'*opus sectile*, il semble probable d'imaginer que l'artisan a pu scier les plaquettes selon une orientation verticale légèrement oblique, qui détermine alors l'inclinaison du bord. Les éléments qui nous sont parvenus (dont le n° 60) sont probablement des déchets. Cette méthode de travail aurait pu être motivée par une réduction du temps de travail et une quantité suffisante de plaques pouvant être récupérées.

Les plaques moulurées de *cipollino* présentent des signes évidents de remploi. La majorité des fragments conserve des restes de canaux de scie sur une ou plusieurs tranches. La fonction de l'élément en tant que plaque a été conservée; cependant, la fonction décorative de celles-ci semble avoir été obliérée. Ces plaques moulurées ont pu alors être simplement insérées, de manière plus ou moins hétéroclite, dans un pavement, comme aux thermes du Philosophe à Ostie (fig. 31), ou dans une composition de paroi dans une *domus* (IV, III, 4) de la même ville (fig. 32).

Des éléments de placages, tels que des plaques de marbre blanc de Carrare et de calcaire, ou encore des bandeaux de séparation, ont été récupérés pour être retailés sous forme de tesselles (p. ex. n° 56), et insérés dans un pavement, dont nous n'avons aujourd'hui plus aucune trace.

Tous ces éléments attestent l'existence de plusieurs phases successives dans la décoration des différents bâtiments. Cependant, l'état lacunaire des vestiges empêche de cerner une éventuelle évolution au sein d'un ensemble décoratif précis. Nous ne pouvons que constater la pérennité de l'usage de ces matériaux au sein du programme décoratif du palais.

Aspect décoratif

Problématique de la répartition

Les éléments qui nous sont parvenus sont trop fragmentaires pour pouvoir permettre de restituer avec certitude des ensembles décoratifs et localiser précisément chacun d'eux. Ce chapitre va donc tenter de mettre en lumière quelques aspects significatifs du matériel, et proposer, lorsque cela est possible, des reconstitutions hypothétiques reposant sur des analogies de décors connus.

À ces incertitudes de restitution s'ajoute le problème de la datation. En effet, les placages de marbre sont aujourd'hui peu étudiés et les quelques exemples connus ne sont pas assez nombreux pour permettre d'établir une évolution chronologique de l'inspiration artistique et de la mise en œuvre de ce type de matériau. Le site de *Derrière la Tour* est donc particulièrement peu propice à une répartition chronologique des différents décors.

Hypothèses de localisation

L'attribution des revêtements marmoréens à un espace précis est problématique. En effet, l'examen de la répartition du matériel révèle une grande dispersion. Celle-ci n'est pas toujours visible, si l'on considère les fragments de placages de calcaire, par exemple. En revanche, pour des éléments particuliers comme les plaques moulurées de *cipollino*, elle est évidente. Ainsi, l'étude de la répartition stratigraphique du matériel semble vaine; et plutôt que de pousser l'interprétation et de porter la réflexion à un niveau hypothétique trop élevé, les propos qui suivent se limitent à présenter quelques indices suggérant différentes possibilités d'attribution de décors à certains espaces.

L'apport des anciennes fouilles

Les documents des fouilles anciennes fournissent, généralement de manière incomplète, quelques indications importantes quant à d'éventuels décors marmoréens dont il ne reste aujourd'hui plus aucune trace.

Le témoignage le plus connu est celui qui est visible sur le dessin de la mosaïque perdue de Bacchus et Ariane (vol. 1, fig. 10). Un bassin central octogonal y est représenté, et en regard de ceux retrouvés dans les *villae* de Nennig D (*infra*, fig. 87)³² ou de Saint-Émilion (Gironde, F) (*infra*, Abb. 148)³³, il est évident que ce bassin était recouvert de plaque de marbre, probablement blanc.

Dans le rapport de fouilles qu'il écrivit en 1704 (ou 1708), peu après la découverte partielle de la mosaïque de Bacchus et Ariane, F. de Graffenried rapporte que: «Il y a apparence que les parois étoient revêtu par les bas de deux rangées, ou du moins d'une rangée de ces tables de marbre de deux pieds en carré, & d'un pouce d'épais, & j'en ay trouvé quelques unes comme cela dans un coin qui tenoyent encore à la muraille ou à la parroye, mais ces tables étoient toutes pourries & tombaient par pièces étant toutes fendues & par morceaux. Il est vray que le marbre n'en étoit pas fin: l'eau qui croupissoit toujours dans cet endroit pouvant aussi avoir contribué beaucoup à cette pourriture. En dessus de ces rangées de tables de marbre je croy que la parroye a été crespie ou gypsée & peint d'une fresque dont j'ay eu beaucoup de petits morceaux tendres, dont les couleurs de l'enduit ou des peintures étoient encore bien vifues. (...) j'ay fait recacher ces deux corniches.» Ces propos sont rapportés par M. Wild³⁴.

Ce témoignage est très intéressant car il nous fournit de précieuses indications quant au décor de cette grande pièce d'apparat (L1). Premièrement, la présence de placage en zone basse est attestée, en marbre blanc ou en calcaire, mais probablement pas en marbre coloré. Cette plinthe de couleur blanche permettait d'éclairer la pièce, et d'offrir un espace clair entre la mosaïque de sol et la peinture murale qui la surmontait. Au sein de cette composition, des éléments de corniches ont pu fonctionner comme élément de transition entre les zones basse et moyenne ou moyenne et haute. Leur présence a contribué à donner du relief à cet espace de très grandes dimensions (18 x 12 m). La dimension de deux pieds carré, proposées pour les plaques de marbre est à considérer avec prudence.

32 MCKAY 1980, p. 191, Abb. 173.

33 BALMELLE *et al.* 1980, p. 62, fig. 2.

34 WILD 1710, p. 196-197. Sur les fouilles du XVIII^e siècle, cf. vol. 1, p. 17-26.

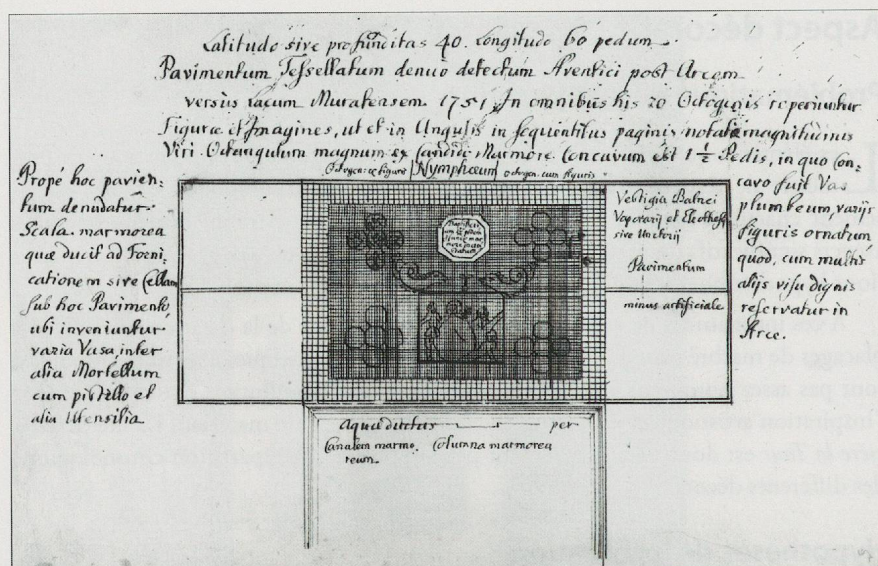


Fig. 33

Avenches, Derrière la Tour. Plan du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane, avec la mention «canalem marmoreum».

Ms. SCHMIDT/GRUNER 1751.

Trois autres mentions nous renseignent sur la présence de placage dans le *balneum* L (vol. 1, fig. 23): À propos de la salle en hémicycle O (L113), W. Cart nous dit que: «Au-dessus de la voûte [hypocauste] se trouvait une couche de béton de tuilée de 10 cm d'épaisseur. Les nombreuses plaques de marbre qui ont été trouvées à cet endroit ont dû lui servir de revêtement»³⁵. Le bassin P (L114) qui lui est rattaché «... était construit en béton de tuilée que recouvraient des plaques de marbre blanchâtre de 2,5 cm d'épaisseur»³⁶. Les parois de l'octogone Q (L115) «possédaient un revêtement, probablement en mortier au tuileau»³⁷. Il est difficile de savoir s'il s'agissait d'un revêtement de mortier de tuileau peint en rouge, à l'image du bassin du premier état des thermes de l'*insula* 19³⁸, ou de la couche d'accrochage de plaques de marbre, arrachées ensuite par des récupérateurs.

D'autres témoignages sont plutôt surprenants et il faut les considérer avec prudence. Secretan rapporte que «les deux couloirs M [L111 et L117], entièrement dégagés, devaient être en sous-sol. L'un et l'autre avaient leurs parois revêtues en stuc de belle couleur voyante et en minces planelles de marbre, indice certain d'une construction de luxe.»³⁹ Il semble pourtant absurde de revêtir richement les parois d'un corridor, qui est par définition un lieu de passage et, qui plus est, souterrain, probablement affecté à la maintenance des différents hypocaustes. Il est alors possible d'imaginer que les éléments mentionnés par Secretan n'étaient plus en place et que ces décors de peinture murale et de plaques de marbre blanc⁴⁰ avaient pu enrichir la décoration des pièces du niveau supérieur, telle la pièce N (L112), par exemple.

Un autre témoignage pose problème: il concerne l'espace au sud de la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane (A'). Sur le plan de Schmidt (fig. 33), le dessin est accompagné de quelques mots: «Aquaeductus per Canalem marmoreum. Columna marmorea». La pièce à la mosaïque de Bacchus et Ariane est accolée à un espace rectangulaire de même largeur, apparemment ouvert sur son côté sud. Les trois éléments rectilignes qui délimitent cet espace sont représentés sous la forme de bandes parcourues de trois ou quatre traits parallèles. Un trait relie les angles deux à deux. La nature de ces éléments, ainsi que leur fonction, reste obscure. Ils ressemblent à des cimaises et pourraient délimiter un bassin. Le dessin n'est pas à l'échelle et n'est pas véritablement représentatif de la réalité (il suffit de considérer le relevé de la mosaïque pour se rendre compte de son imprécision). Seul fait certain, ces éléments sont en marbre ou en calcaire urgonien, et ils sont destinés à être vus. La proximité de cette structure avec la pièce centrale de l'édifice et son avancement dans la cour sud par rapport au bâtiment peut laisser songer à un emplacement privilégié pour une structure où l'eau jouerait un rôle important. La présence d'un fragment de «columna marmorea» remarquée par Schmidt peut faire penser à une fontaine monumentale telle qu'on peut la trouver à Ostie, dans la *domus* d'Amour et Psyché⁴¹. Malheureusement, nous n'avons aucun vestige de murs maçonnés ou de structures en dur qui pourrait soutenir cette hypothèse. Pour l'heure, l'interprétation retenue est celle d'un avant-corps placé sous un porche en avancée du portique de façade (L62)⁴².

35 Ms. CART 1912, p. 5. Sur les fouilles de 1911-1912, cf. vol. 1, p. 29-30.

36 Ms. CART 1912, p. 4.

37 BÖGL/MEYLAN 1980, p. 29.

38 MARTIN PRUVOT 2006, p. 157 et fig. 195.

39 SECRETAN 1912, p. 9.

40 Dans son manuscrit de 1911, Secretan parle même de plaques de marbre de Carrare (p. 9). Il est intéressant de noter l'attribution d'une origine, probablement abusive. Cela nous renseigne cependant sur la couleur blanche des plaques.

41 RICCIARDI 1998, vol. 2, fig. 397, p. 198.

42 Cf. vol. 1, p. 164.

Sur le plan de Schmidt, les deux pièces contiguës à la salle de la mosaïque de Bacchus et Ariane (L2a-b et L3a-b) ont été subdivisées en deux et portent la mention «*Pavimenta opere. Crassiore fabricata*». Ces quelques mots latins, dont il est difficile de comprendre le sens, indiquent pourtant l'existence de sols aménagés; nous n'avons cependant pas assez d'indication pour en connaître la nature. Ces «*appareils plus grossiers*» que la mosaïque pourraient indiquer la présence d'un *opus sectile*. Mais pourquoi Schmid n'en aurait-il alors pas fait un relevé? Il s'agit plus vraisemblablement de sols de *terrazzo* comprenant des incrustations de pierres, comme semblent le révéler quelques fragments découverts dans un sondage réalisé en 2003⁴³.

Le plan des fouilles de 1862-1863 effectuées dans l'aile transversale du palais (vol. 1, fig. 22) présente encore un sol de couloir composé de fragments de marbre (L92). Il s'agit peut-être d'un *opus segmentatum*, de même inspiration que celui retrouvé dans le bâtiment ouest (n° 55).

Quelques indices de localisation

On sait par de nombreux témoignages que les lieux privilégiés pour les revêtements marmoréens sont les thermes et les pièces d'apparat. Généralement de grandes dimensions, ces dernières sont pourvues d'un sol en dur (*terrazzo*, mosaïque, *opus sectile*) et présentent des murs richement décorés. La difficulté quant à l'interprétation de la destination de chaque bâtiment ajoutée à la mauvaise stratification des éléments retrouvés se répercute sur l'identification des pièces d'apparat. Les peintures murales en place ont l'avantage d'éliminer quelques espaces pour les revêtements de paroi; ainsi en est-il pour le local L15 au rez inférieur du pavillon d'angle B (89/7536 et 89/7564), le mur de fond du portique de la cour centrale (95/9840), le pavillon F (95/9906), ou encore le péristyle secondaire sud L39 (97/10360). Les différents sols connus tels que les mosaïques de Bacchus et Ariane (L1), du Zodiaque (L57) et du pavillon F, ainsi que les *terrazzi*, excluent quant à eux la présence d'*opus sectile* pavemental.

Généralement, la décoration du *balneum* met en œuvre de nombreux éléments marmoréens, principalement pour deux raisons. La première est fonctionnelle, en raison du caractère isolant et étanche du marbre, important pour un lieu où la chaleur et l'eau jouent un grand rôle. La seconde raison est d'ordre idéologique et met en avant l'aspect luxueux du marbre. Le *balneum* est un espace privilégié, d'inspiration romaine où l'on reçoit ses amis et relations politiques. De plus, c'est un lieu où l'on se détend, où l'on s'occupe de son corps et de son esprit, et où l'accent peut être mis sur la beauté et l'harmonie des couleurs et textures. Mais l'omniprésence de ce type de matériau ne doit pas être étendu à toutes les structures qui composent le balnéaire. Il semble en effet que le recouvrement de structures d'eau ne se faisait jamais à l'aide de marbres colorés⁴⁴ (cf. par exemple les thermes de Stabies à Pompéi ou les thermes du Forum à Ostie); il est vraisemblable que les décorateurs redoutaient l'apparition du dépôt de calcaire inévitable laissé par la stagnation de l'eau. Un tel dépôt ne pouvait que ternir et recouvrir progressivement les surfaces colorées jusqu'à les rendre invisibles; alors que déposée sur une surface blanche ou crème, que l'on retrouve avec les marbres blancs ou le calcaire urgonien, cette couche, identifiable sur quelques fragments, n'altère que peu la qualité esthétique du placage. Ainsi, les marbres colorés étaient réservés aux espaces non aquatiques tels que les parois ou encore les sols des vestiaires, bibliothèques et autres salles de détente. On peut également imaginer que le vide chromatique engendré par le revêtement blanchâtre des structures d'eau a pu être «compensé» par la peinture murale. Ainsi, dans les thermes du Phare à Ostie, le bassin du *frigidarium* est recouvert de plaques de marbre blanc, alors que la paroi qui surmonte le bassin est ornée d'une peinture murale représentant une Vénus entourée d'une Néréide et d'un Triton⁴⁵. Le *balneum* L du palais de *Derrière la Tour* a livré plusieurs grands gisements de calcaire urgonien, alors que seuls quelques rares fragments de trois types de marbres colorés ont été prélevés: il s'agit du *verde antico*, du *fior di pesco* et du *porfido verde*. À eux seuls, ils témoignent pourtant d'un ou plusieurs décors d'*opus sectile*. La très faible épaisseur d'un fragment de *porfido verde* (0,5 cm) atteste en outre la présence d'un *opus interrabile* de paroi.

La présence de sept types de marbres colorés (*porfido rosso*, *cipollino*, *breccia di Settebasi*, *fior di pesco*, *pavonazzetto*, *verde antico* et *breccia corallina*) dans le bâtiment R

43 Cf. *infra*, p. 117.

44 Du moins de marbre de couleurs vives. Ainsi, le *greco scritto* ou le *bardiglio* ont pu connaître une telle utilisation, en raison de leur faciès à fond blanc, parcouru de petites veines bleues pour le premier, et de bancs/lignes gris-bleu translucides pour le second. Cf. RICCIARDI 1998.

45 FUCHS 1987, p. 74, fig. 4.

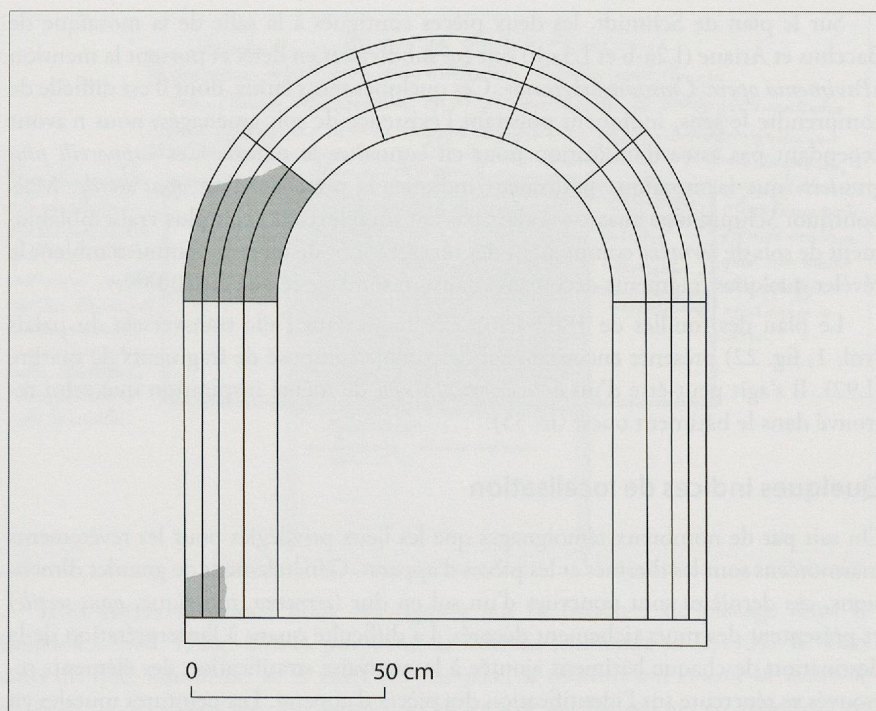


Fig. 34

Avenches, Derrière la Tour. Bâtiment R (état 4A). Restitution d'une archivolté architravée sur la base des éléments n^{os} 27 et 28.

qui ferme au sud la cour trapézoïdale O, ainsi que les éléments colorés d'encadrement de fenêtre (n^{os} 27 et 28) révèlent la présence d'un décor somptueux dans le bâtiment, sans que sa localisation exacte puisse être précisée. Ces deux éléments attestent la présence de fenêtres à arcature, élément typique de l'architecture sévérienne (fig. 34). Ce type de fenêtre se retrouve dans la *villa* de Nennig D près de Trèves. Un exemplaire de plus petites dimensions a également été retrouvé à Echternach L⁴⁶.

D'autres éléments de marbres colorés (*verde antico* et *fior di pesco*) ont été retrouvés dans le bâtiment central S de la cour trapézoïdale O (95/9922). Ils corroborent l'hypothèse d'une construction à caractère autre que domestique.

Un autre espace concerné par l'utilisation de revêtement lithique est celui des grandes allées de circulation ouvertes ou semi-ouvertes, tels les portiques. La décoration y est moins luxueuse, car on s'y attarde peut-être moins, et seul le caractère pratique du marbre est retenu. À l'image de celui de l'aile est (L32)⁴⁷, les portiques majeurs ont probablement été revêtus de sols en dalles de calcaire. Des éléments d'une colonnade de grès ont été découverts en 1971 dans le portique L103 de l'aile de liaison K⁴⁸. On y a relevé en outre les traces d'une chape de mortier de tuileau, à la surface lissée et d'une épaisseur de 3 à 4 cm, le long du mur de fond du portique. Ce niveau a vraisemblablement servi à la pose de grandes dalles de grès ou éventuellement de calcaire urgonien, intégralement récupérées. L'absence de négatifs de dalles sur cette chape de mortier de tuileau s'explique par le caractère très ponctuel des interventions et/ou par l'utilisation de dalles de grandes dimensions. Par ailleurs, la présence d'une trace à la surface d'un fragment de peinture murale en place dans le portique L32 du bâtiment central (95/9840) semble attester la présence d'un sol dallé pour cet espace. Des calcaires locaux sont suffisants pour former une surface compacte qui résiste aux infiltrations. Les murs de fond des portiques étaient revêtus de peinture, comme le suggèrent les quelques fragments encore en place (95/9840 et 96/10213).

Quelques ensembles décoratifs

Les placages pariétaux simples

Composés d'éléments de calcaire tels que plaques lisses, bandeaux de séparation, corniches et cimaises, ils recouvrent les parois d'une manière linéaire simple. Il est facile d'imaginer, à l'image de la *domus* de la *Fortuna Annonaria* d'Ostie (fig. 35), une composition claire et sobre sous la forme d'orthostates de calcaire urgonien bordés en partie basse de petites plaques d'environ 40 cm de hauteur, surmontées d'un bandeau de séparation de section arrondie (fig. 36). Les parties hautes n'étant que rarement

46 METZLER *et al.* 1981, Nr. 43, Abb. 93.

47 Cf. vol. 1, p. 107.

48 BOGLI/MEYLAN 1980, p. 36-38, fig. 21-25b. Cf. vol. 1, p. 182-184.

Fig. 35

Paroi plaquée. Ostie, Domus de la Fortuna Annonaria (V, II, 8).



conservées, il est difficile d'en proposer une restitution pertinente. D'autres plaques lisses ont pu y prendre place après une corniche, ou encore un registre supérieur de peinture murale comme cela est encore visible dans le couloir de Dionysos à Ostie (fig. 37).

Fig. 36

Restitution d'une organisation simple de paroi.

- 1 bandeau de séparation
- 2 corniche

Les éléments d'*opus sectile* de paroi

Pour les éléments de marbres colorés d'*opus sectile*, il est difficile de recomposer les divers ensembles en raison du manque d'homogénéité que certaines compositions peuvent révéler. Ici, la rareté du matériel nous incite à beaucoup de prudence. Sur la base de quelques exemples connus à Ostie (fig. 38, par exemple), et souvent

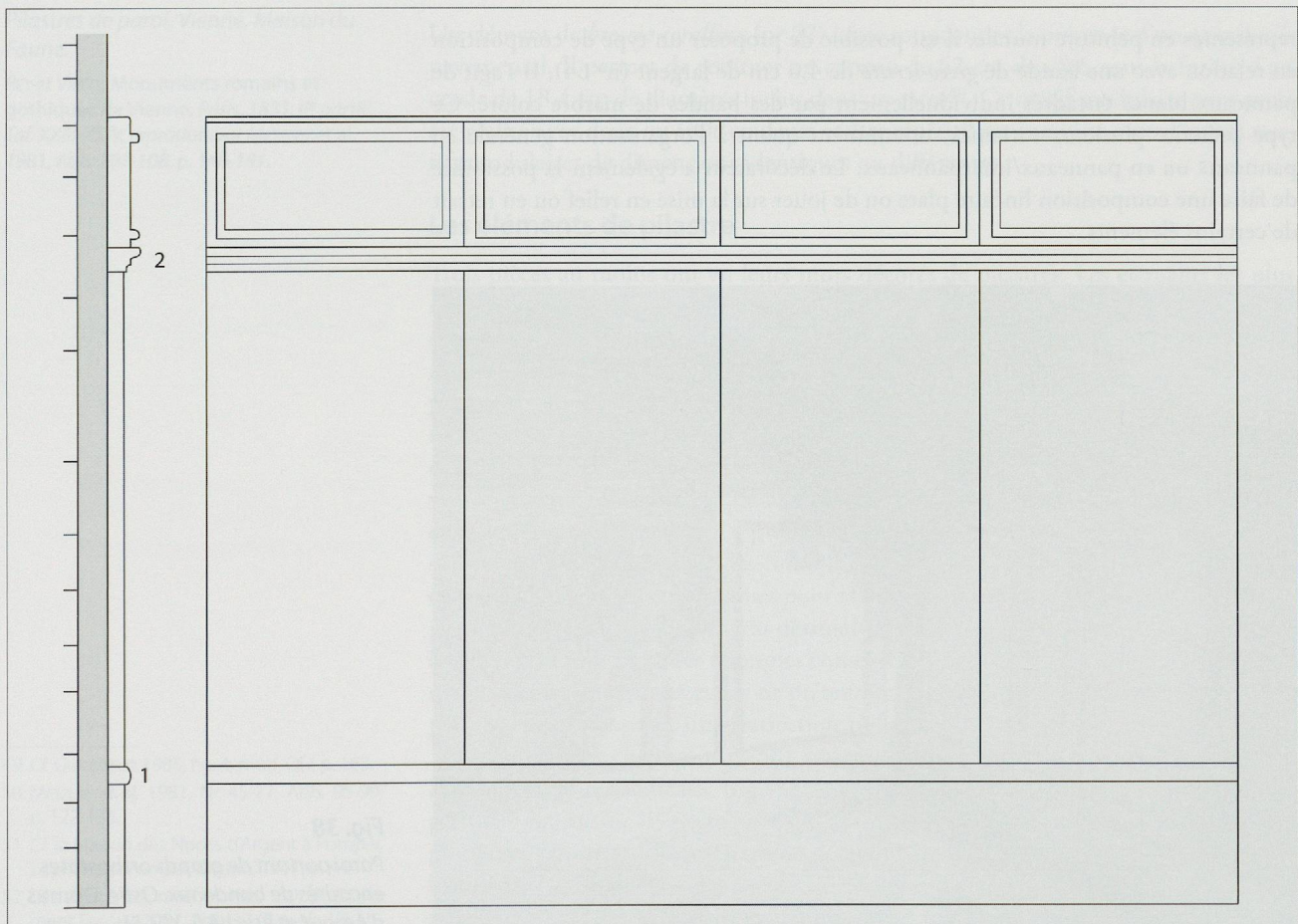




Fig. 37

Paroi plaquée en zones basse et médiane et recouverte de peinture murale en zone haute. Ostie, Cortile de Dionysos (IV, V, 7).

représentés en peinture murale, il est possible de proposer un type de composition en relation avec une bande de *greco scritto* de 4,6 cm de largeur (n° 64). Il s'agit de panneaux blancs encadrés individuellement par des bandes de marbre coloré. Ce type présente plusieurs variantes, notamment quant à l'organisation générale en panneaux ou en panneaux/interpanneaux. Le décorateur a également la possibilité de faire une composition linéaire plate ou de jouer sur la mise en relief ou en retrait de certains éléments.



Fig. 38

Paroi portant de grands orthostates encadrés de bandeaux. Ostie, Domus d'Amour et Psyché (I, XIV, 5).

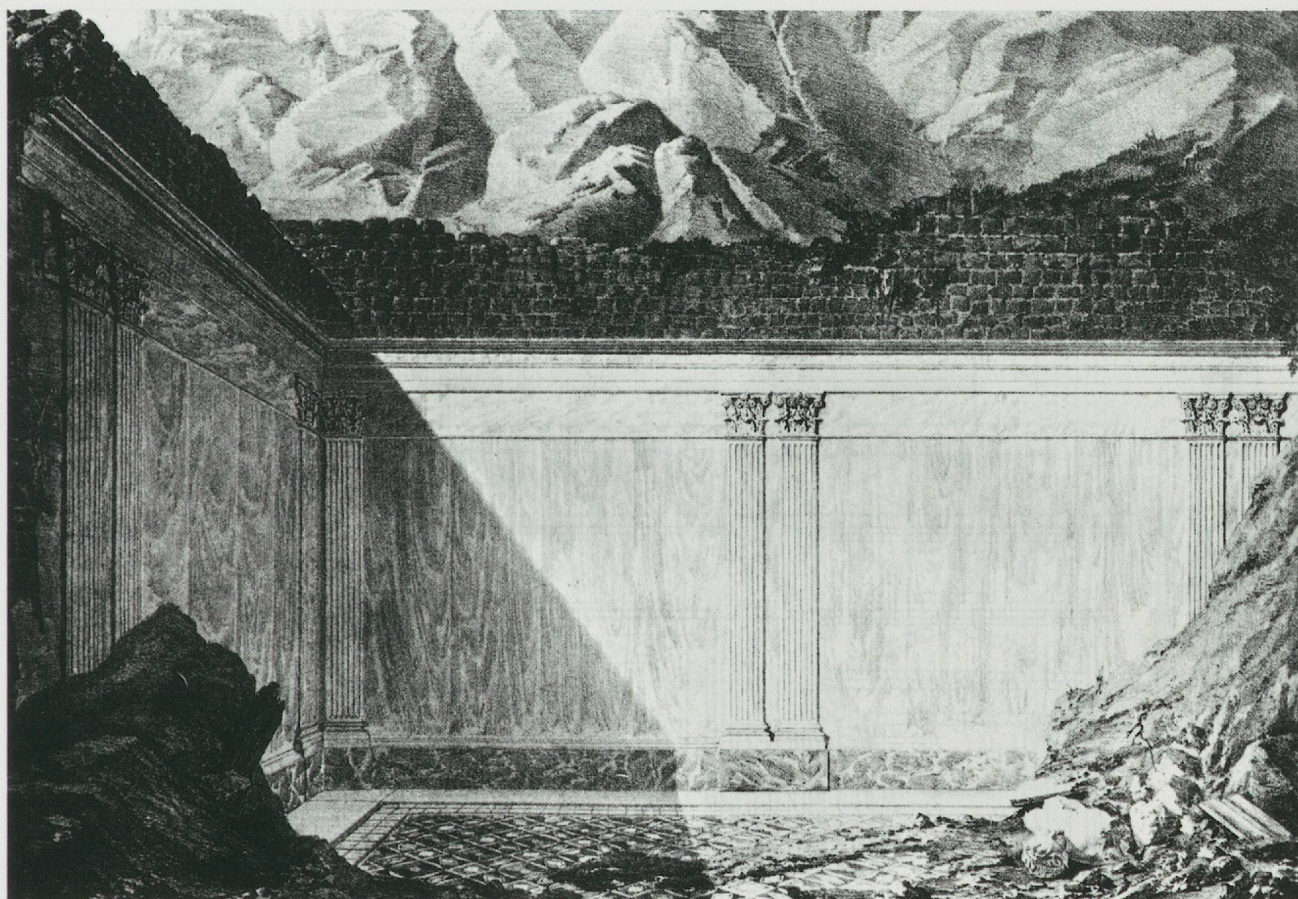


Fig. 39

Pilastres de paroi. Vienne, Maison du Faune.

REY et VIETTY, Monuments romains et gothiques de Vienne, Paris, 1831, II^e partie, Taf. XXIII-XXIV, reproduit par METZLER et al. 1981, Abb. 107-108, p. 140-141.

Les éléments d'*opus sectile* de sol

Un élément de *breccia corallina* (n° 57) laisse soupçonner la présence d'un *opus sectile* pavemental. Il permet de restituer un carreau de 62 cm de côté, sous la forme d'un cercle de 18,4 cm de diamètre inclus dans un carré⁴⁹. Ce motif modulaire peut avoir été réalisé avec deux ou trois couleurs et être répétitif ou combiné avec d'autres motifs modulaires de dimensions identiques ou différentes.

Les éléments de pilastre

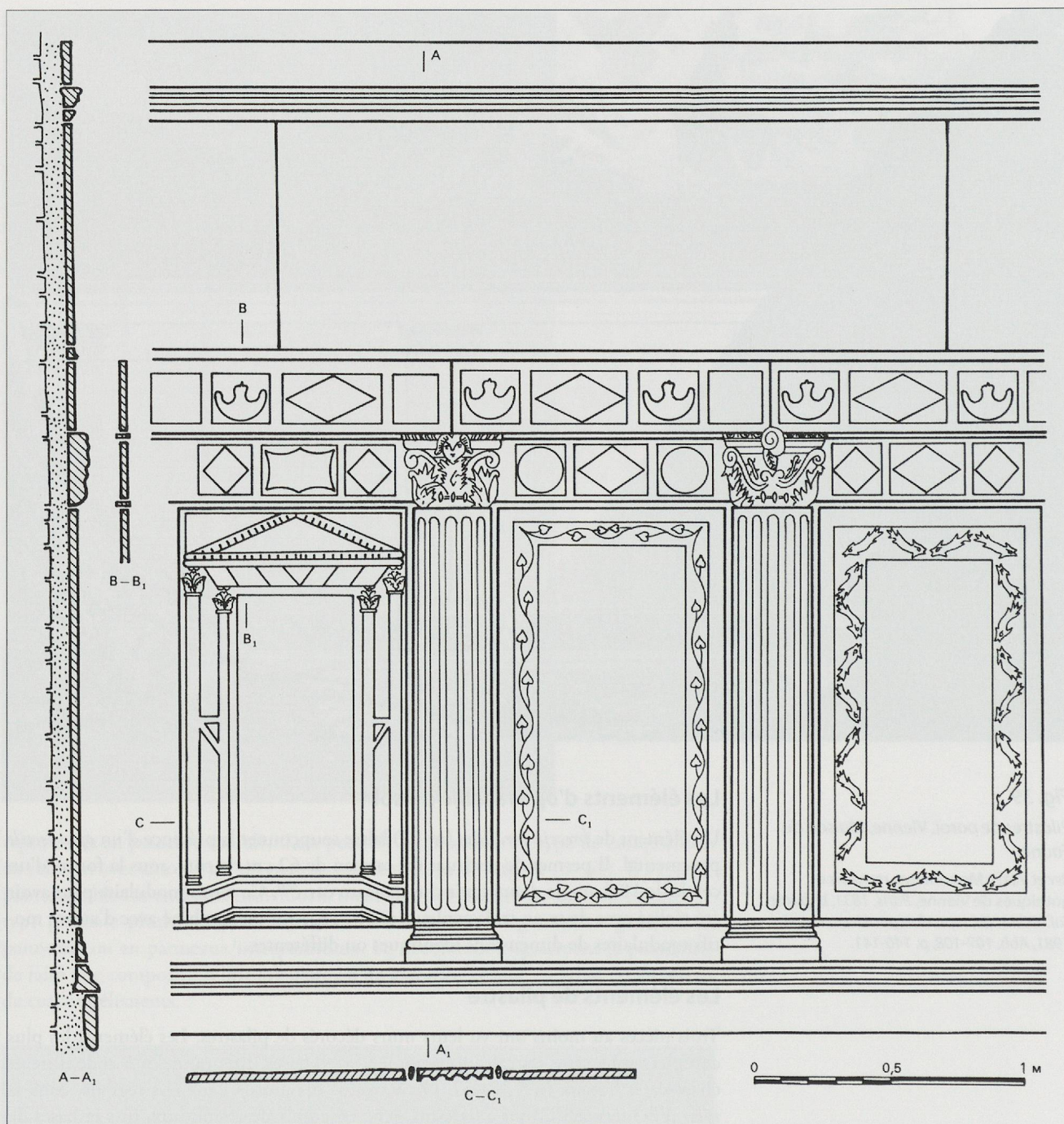
Trois pièces au moins ont vu leurs murs décorés de pilastres. Les éléments les plus complets sont ceux en calcaire urgonien, avec bases, fûts cannelés à rudature et chapiteaux floraux (n°s 38-47). On retrouve ces motifs dans nos régions, dans la villa d'Echternach L, qui a livré un riche ensemble de chapiteaux, fûts et bases de pilastre⁵⁰, de même inspiration que ceux retrouvés *Derrière la Tour*. Mais il faut se référer à une lithographie du XIX^e siècle qui représente une salle d'une riche demeure de Vienne pour en avoir une mise en situation (fig. 39). On peut y découvrir une luxueuse décoration de marbre ornant les murs et alliant différentes roches colorées et marbres blancs. La présence de deux pilastres côte-à-côte est cependant surprenante. Généralement, les fûts rythment l'espace individuellement et non en couple, à l'image de ceux restitués pour la villa d'Armira (Bulgarie) (fig. 40). Il s'agit peut-être d'une interprétation du dessinateur qui aura voulu donner plus de prestige à la composition. Les rares exemples conservés *in situ* sont ceux que l'on voit figurés sur des peintures murales et qui ne présentent jamais ce cas de figure⁵¹. Ceux-ci nous permettent de proposer une restitution pour les pilastres de calcaire de *Derrière la Tour* (fig. 41). Le chapiteau (n° 38), qui se rapproche de celui retrouvé aux *Conches-Dessus*, non loin du théâtre (fig. 42), est daté stylistiquement par M. Bossert de la première moitié du II^e siècle⁵², ce qui permet l'intégration de ces éléments dans les premières réfections du programme décoratif du palais (état 3). Il ornait vraisemblablement une des grandes pièces de l'édifice. La présence du fragment de base n° 40, de trop petites dimensions pour pouvoir fonctionner avec les autres éléments

49 Cf. GUIDOBALDI 1985, fig. 4, mod. QD, p. 183.

50 METZLER et al. 1981, Nr 45-77, Abb. 95-99, p. 122-134.

51 Cf. la Maison des Noces d'Argent à Pompéi, *La pittura di Pompei*, Milano, 1991, p. 44.

52 Cf. *infra*, p. 152, n. 99 et Abb. 150. Cf. également FACCANI 2001, Abb. 17 (Kat.-Nr. 17).



de pilastre peut suggérer la présence d'un parapet en zone supérieure de la paroi, à l'image de celui qui est visible dans la Maison Samnite d'*Herculaneum* et qui présente un exemple rythmé par des colonnes fictives (fig. 43).

Une deuxième pièce a pu avoir ses murs décorés de pilastres. Les seuls vestiges connus sont les n°s 36 et 37, des éléments de fûts de pilastre de marbre blanc. Le n° 36 est intéressant car il est sculpté sur ses deux faces. En effet, il présente sur la face inférieure un motif de cannelure et rudenture, mais le décor n'est pas terminé car les tracés préparatoires sont encore visibles; ceux-ci n'ont pas été effacés par le dernier polissage, et, pour une raison inconnue (mauvais travail, dimensions fausses,...), l'artisan a retourné l'élément et a recommencé à sculpter l'autre face.

Un troisième décor de pilastres peut être proposé grâce aux n°s 34 et 35 qui se rattachent à des fûts de pilastres de marbre coloré *fior di pesco*.

Il est donc intéressant de noter que les décors de pilastres ont été réalisés dans les trois catégories de roches mises en œuvre dans le palais, les roches locales et les marbres importés, blancs et colorés.

Fig. 40

Restitution de pilastres sur paroi.
Armira (Bulgarie), villa romaine.
MLADENOVA 1991, reconstitution n° 8.

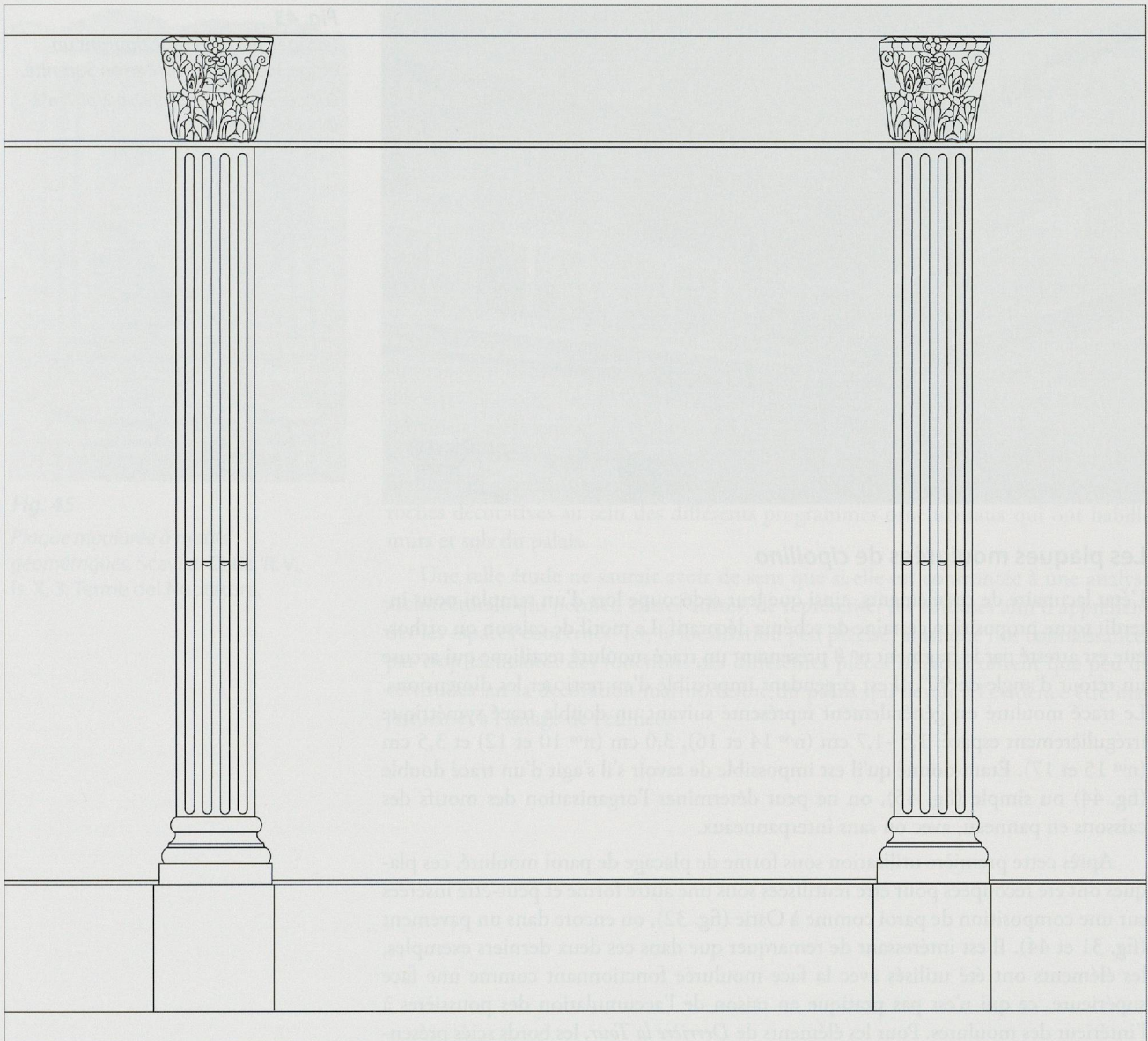


Fig. 41
Proposition de restitution de pilastres
de calcaire du palais de Derrière la
Tour. Échelle env. 1:20.



Fig. 42
Chapiteau de pilastre en marbre de
Paros (insula 57). Hauteur 23.8 cm.
MRA, inv. 1823/234.

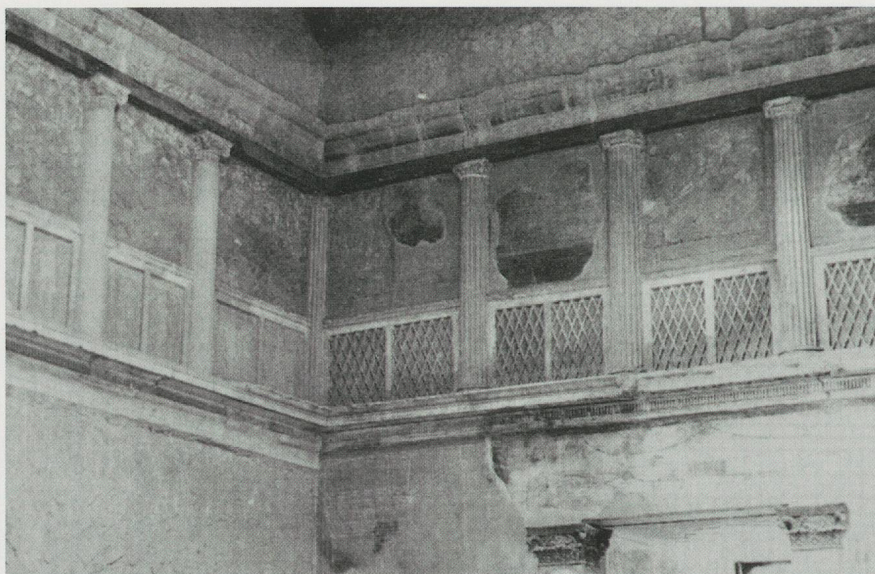


Fig. 43
Parapet, décor de stuc figurant un étage. Herculaneum, Maison Samnite.
GINOUVES/MARTIN 1985-1992, t. 2, pl. 7, n°3
(photo J.-P. Adam).

Les plaques moulurées de *cipollino*

L'état lacunaire de ces éléments, ainsi que leur redécoupe lors d'un remploi nous interdit toute proposition certaine de schéma décoratif. Le motif de caisson ou orthostate est attesté par le fragment n° 8 présentant un tracé mouluré rectiligne qui accuse un retour d'angle de 90°. Il est cependant impossible d'en restituer les dimensions. Le tracé mouluré est généralement représenté suivant un double tracé symétrique irrégulièrement espacé: 1,5 -1,7 cm (nos 14 et 16), 3,0 cm (nos 10 et 12) et 3,5 cm (nos 15 et 17). Étant donné qu'il est impossible de savoir s'il s'agit d'un tracé double (fig. 44) ou simple (fig. 45), on ne peut déterminer l'organisation des motifs des caissons en panneau, avec ou sans interpanneaux.

Après cette première utilisation sous forme de placage de paroi mouluré, ces plaques ont été recoupées pour être réutilisées sous une autre forme et peut-être insérées sur une composition de paroi comme à Ostie (fig. 32), ou encore dans un pavement (fig. 31 et 44). Il est intéressant de remarquer que dans ces deux derniers exemples, les éléments ont été utilisés avec la face moulurée fonctionnant comme une face supérieure, ce qui n'est pas pratique en raison de l'accumulation des poussières à l'intérieur des moulures. Pour les éléments de *Derrière la Tour*, les bords sciés présentent une inclinaison qui incite à considérer la face sculptée comme face inférieure, à l'exception du fragment n° 11, à moins qu'il ne s'agisse de déchets de taille.

La majorité des plaques moulurées de *cipollino* provient du bâtiment R au sud de la cour trapézoïdale O.



Fig. 44
Réutilisation de plaques moulurées.
Ostie, thermes de la Porte marine
(IV, X, 1-2).

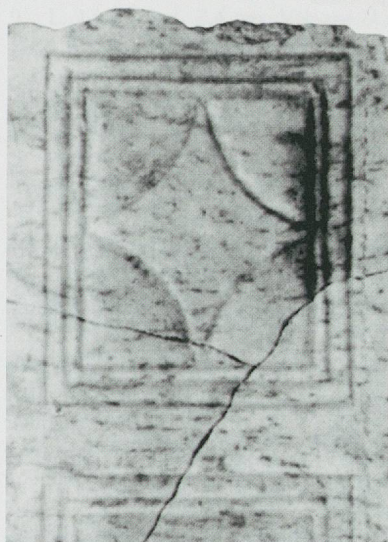


Fig. 45

Plaque moulurée à motifs géométriques. Scavi di Ostia, R. V., ls. X, 3, Terme del Nuotatore.

Conclusion

Le palais de *Derrière la Tour* offre un échantillonnage important de roches décoratives importées. Les douze types de marbres colorés, ainsi que les quatre types de marbres blancs identifiés confirment le statut exceptionnel des bâtiments. En plus du caractère prestigieux des matériaux, ces différents témoignages attestent la présence de décors typiquement romains, mais l'état lacunaire des découvertes interdit toute assurance quant à leur forme et localisation précises au sein de l'ensemble architectural. Plusieurs pièces d'apparat avaient leurs parois recouvertes de plaques à décor plus ou moins raffiné et quelques sols ont pu être recouverts d'*opus sectile* organisés sous forme de carreaux. Les nombreux éléments de placages de calcaire urgonien, ainsi que la présence d'éléments d'ardoise, indiquent que les artisans ont également su tirer parti des ressources locales; ils ont ainsi pu étendre ce type d'aménagement à des espaces moins luxueux, peut-être pour des pièces à caractère privé. Ce matériau provincial a également servi de support à des décors d'inspiration romaine, sous la forme de pilastres, par exemple, peut-être en réponse à la dépréciation des marbres blancs. Les nombreuses traces de remploi visibles nous assurent de la pérennité de ces roches décoratives au sein des différents programmes ornementaux qui ont habillé murs et sols du palais.

Une telle étude ne saurait avoir de sens que si elle est confrontée à une analyse architecturale qui permet, entre autres, de représenter les volumes afin d'appréhender les espaces concernés. Ici, la localisation peu précise, ainsi que nos connaissances par trop lacunaires des fonctions des différentes pièces ne nous offrent que peu de certitudes sur la décoration marmoréenne du palais qui devait à l'évidence être majestueuse, à l'image de l'édifice.

Catalogue

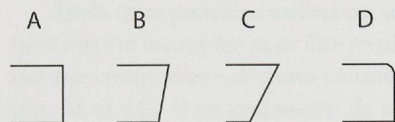
Notice

Sans vouloir perdre l'attention du lecteur dans d'innombrables remarques qui sont plus dispersives qu'informatives, ce catalogue est le résultat d'une première sélection du matériel marmoréen. Il n'a pas l'ambition de présenter la quantité du matériel retrouvé. Il semble en effet qu'il n'existe pas de rapport quantitatif entre le matériel retrouvé et le matériel qui avait sa place au sein de la décoration originelle du palais⁵³. Seuls les éléments particuliers, autres que les fragments de plaques à propos desquelles il est impossible de faire de quelconques remarques utiles pour notre recherche décorative, ont été retenus.

Des recherches de collages ont été effectuées sur les nombreux fragments, au sein de chaque ensemble, et entre différents ensembles localisés à proximité, afin de compléter au maximum les fragments et retrouver les mesures qui ont pu régir les différents groupes de décor. Le résultat fut plutôt décevant. De nombreuses cassures « fraîches » restent ouvertes. Les causes sont bien évidemment conséquences des anciennes fouilles qui ont prélevé une partie du matériel et remblayé une autre partie.

Afin de faciliter le classement et la lecture, il a été établi une petite typologie des tranches. Elle peut paraître schématique, mais elle essaie de rendre compte des principales différences de profil, volontaires ou non :

- A Verticale
- B Légèrement inclinée vers l'intérieur
- C Fortement inclinée vers l'intérieur
- D Arête supérieure arrondie ou chanfreinée



L'organisation générale du catalogue suit une répartition fonctionnelle des grandes catégories.

Les longueurs et largeurs sont distinguées de manière arbitraire. En effet, il est impossible de définir l'orientation des fragments sur la paroi.

Les dimensions complètes sont indiquées en caractères gras.

Les dimensions des trous de fixation sont données ainsi : (diamètre, profondeur).

Liste des abréviations

L.	longueur
l.	largeur
ép.	épaisseur
^	perpendiculaire
//	parallèle
séq. moul.	séquence moulurée

Les plaques lisses

Calcaire urgonien

- 1=16. L. 78,8 cm, l. 43,2 cm, ép. 2,2-2,5 cm. Un angle de 91° est conservé (A^B). Inv. 90/8072-34.
- 2 1=10. L. 58,8 cm, l. 44,0 cm, ép. 2,1-2,3 cm. Un angle de 90° est conservé (B^B). Reste de mortier de tuileau sur la face inférieure et présence de concrétions calcaires blanches poudreuses. Inv. 90/8105-66.
- 3 1=8. L. **49,4** cm, l. 32,0 cm, ép. 0,5-2,1 cm. Fragment de placage de paroi, encore en place sur une couche de mortier de tuileau d'une épaisseur de 5 à 7 cm environ. Un fragment détaché du mortier d'accrochage permet d'entrevoir la surface de celui-ci, aplani, présentant de petites cavités (de diamètre inférieur à 1 mm), et non lissée. Inv. 90/8072-33.
- 4 L. 17,6 cm, l. 33,6 cm, ép. 1,8-5,2 cm. Un bord conservé a d'abord été lissé par le passage de la scie sur la première moitié, puis il a été laissé brut. La face inférieure est bossagée. La face supérieure est légèrement bombée vers le bord du fragment. *Graffiti* (?): [M] incisé ainsi que deux lignes horizontales rectilignes gravées superficiellement, comme pour délimiter le champ des lettres. Inv. 90/8141-6.
- 5 L. 11,4 cm, l. 14,0 cm, ép. 2,4-2,8 cm. La face inférieure lissée présente un relief particulier, qui se présente sous la forme de petits décrochements successifs, conséquence probable d'un sciage saccadé de la plaque. Inv. 89/7512-5.
- 6 1=6. L. **51,5** cm, l. 17,2 cm, ép. 3,6-6,4 cm. Deux bords sont conservés : C et A qui est lissé au ciseau sur la première partie supérieure, puis il est laissé brut. Deux trous de fixation (0,8 cm, 2,5 cm) et (0,8 cm, 2,4 cm) sur C. Le lissage est perpendiculaire aux bords. Reste de mortier de tuileau sur les bords et la face inférieure. Inv. 95/9931-3.

Les plaques à la face visible sculptée

Orthostates moulurés

Cipollino

Les éléments présentent tous une épaisseur comprise entre 1,4 et 1,8 cm. Séq. moul.: anglet – filet – doucine.

- 7 L. 11,2 cm, l. 7,1 cm. Veinage // à la moulure. Séq. moul.: 1,8 cm. Tracé simple. Un bord recoupé à la scie, parallèlement à la moulure, atteste pour ce fragment un éventuel emploi avec la face moulurée fonctionnant comme face inférieure. Inv. 89/7512-4.
- 8 L. 9,7 cm, l. 10,9 cm. Veinage // au bord conservé A. Séq. moul.: 2,3 cm. Tracé simple. Il reste du mortier de tuileau sur la face supérieure. Une fine couche de calcaire s'est déposée sur la face inférieure, elle est beaucoup plus épaisse vers le bord. Ce fragment atteste le motif de caisson car la moulure accuse un retour d'angle à 90°. La distance entre le bord du caisson (limite extérieure de la moulure) et le bord de la plaque est de 4,9 cm, ce qui équivaut à un sextan, c'est-à-dire un sixième du pied monétal. Inv. 95/9919-1.

53 Cf. MORIER-GENOUD 1999, chap. 2.3.

- 9 L. 13,2 cm, l. 7,4 cm. Veinage // à la moulure. Séq. moul.: 1,85 cm. Tracé simple. Ce fragment présente deux bords de recoupe, l'un réalisé à l'aide d'une scie, parallèlement à la moulure, l'autre à l'aide d'un ciseau et perpendiculairement au précédent. Ces deux bords ont conservé des restes de mortier de tuileau, témoignant d'une deuxième utilisation. Cet élément est le résultat d'une recoupe sous la forme d'une bande de 7,5 cm, la face sculptée fonctionnant comme face arrière. Inv. 95-96/9944-1.
- 10 L. 31,1 cm, l. 9,0 cm. Veinage // aux moulures et ^ aux coulures de mortier sur la face inférieure. Séq. moul.: 3,0 cm. Tracé double. Les deux grands côtés ont été sciés, la face moulurée dessous. Sur le côté droit, la ligne de cassure n'est pas parallèle au plan formé par la surface; l'artisan a probablement scié le fragment, la partie non moulurée proche de lui, ce qui explique qu'il a trop appuyé vers lui, et moins en s'éloignant; ceci est le témoignage d'un travail rapide. La largeur de la bande ainsi obtenue est de 8,6 cm (8,3 cm = un quart du pied de Drusus). Le mortier de tuileau présent sur les tranches sciées indique que ce fragment a été réutilisé. Inv. 96/9957-5.
- 11 1=2 – L. 15,3 cm, l. 6,8 cm. Veinage ^ à la moulure. Séq. moul. incomplète, mais restituée à env. 3,0 cm. Tracé simple. Un grand bord présente le reste d'un canal de scie. De petites encoches sont visibles sur l'arête supérieure, s'agit-il d'encoches d'arrachage? Les restes de mortier de tuileau sur la face inférieure indiquent que la face moulurée a pu être utilisée comme face supérieure. Sur la face inférieure, on distingue un tracé préparatoire à 5,5 cm du bord scié (= un sixième du pied de Drusus = un sextan). Inv. 96/9957-6.
- 12 1=3 – L. 24,3 cm, l. 23,2 cm. Veinage ^ aux moulures. Séq. moul.: 2,8 cm. Tracé double. Ce fragment présente des restes de mortier de tuileau sur la face inférieure, ainsi qu'un important dépôt calcaire et des concrétions brunes. Un bord a été recoupé, non pas avec une scie, mais à l'aide d'un ciseau, et diagonalement au tracé; le profil de ce bord semble indiquer que la découpe a été amorcée sur les deux faces, la face inférieure présentant un tracé préparatoire de découpe incisé, probablement pour ne pas dévier l'axe de découpe. Inv. 96/9957-7.
- 13 L. 10,1 cm, l. 9,4 cm. Veinage invisible. Séq. moul.: 1,85 cm. Tracé simple. Un bord a été scié, parallèlement au tracé. Inv. 96/9957-8.
- 14 L. 11,2 cm, l. 8,1 cm. Veinage // au tracé. Séq. moul.: 1,85 cm. Tracé double. Un bord a été scié, parallèlement au tracé. Inv. 96/9957-9.
- 15 L. 5,8 cm, l. 7,3 cm. Veinage invisible. Séq. moul. incomplète. Tracé double. Inv. 96/9957-10.
- 16 L. 5,3 cm, l. 5,5 cm. Veinage ^ au tracé. Séq. moul. incomplète. Un bord scié perpendiculairement au tracé. Inv. 96/9957-11.
- 17 L. 19,6 cm, l. 6,4 cm. Veinage diagonal par rapport au tracé. Séq. moul. incomplète. Un bord scié et un bord recoupé à l'aide d'un ciseau, tous deux parallèlement au tracé. La face supérieure conserve des restes de mortier de tuileau. Inv. 96/9957-12.

Plaques à moulure rectiligne

Fior di pesco

- 18 L. 20,8 cm, l. 11,0 cm, ép. 1,3-1,4 cm. Inv. 89/7561-16.

Breccia di Settibasi

- 19 1=2 – L. 12,2 cm, l. 7,1 cm, ép. 2,0-2,3 cm. Séq. moul. incomplète. Face arrière bossagée. Le fragment conserve un bord de découpe, où des traces de piquetage sont visibles. Inv. 96/9957-13.
- 20 L. 6,3 cm, l. 4,7 cm, ép. 2,6-2,8 cm. La face arrière est bossagée. Inv. 96/9957-14.

Breccia corallina

- 21 L. 6,2 cm, l. 18,2 cm, ép. 2,0 cm. Un bord B. Ce fragment pourrait éventuellement être rattaché à un fût de pilastre cannelé. Inv. 96/9965-13.

Marbre blanc

- 22 L. 6,3 cm, l. 4,2 cm, ép. 1,7 cm. Carrare (A-99-35). Inv. 89/7561-15.
- 23 L. 11,5 cm, l. 11,5 cm, ép. 2,4-2,6 cm. Origine: Carrare (A-99-10). Un angle de 90°, ainsi qu'un trou de fixation (0,55 cm, 2,6 cm) sont conservés. Inv. 96/9957-15.
- 24 L. 14,2 cm, l. 7,0 cm, ép. 2,4-3,1 cm. Origine: indéterminée. La face inférieure est bossagée. Un bord C. Inv. 71/947.
- 25 L. 7,1 cm, l. 8,9 cm, ép. 1,8-2,2 cm. Origine: indéterminée. Inv. 71/949.
- 26 L. 7,3 cm, l. 9,1 cm, ép. 2,9 cm. Origine: indéterminée. Inv. 71/943.

Éléments moulurés particuliers

Breccia di Settibasi

- 27 3=1. L. 35,8 cm, l. 30,8 cm, ép. 2,5 cm. Élément d'encadrement de fenêtre à modénature. Il s'agit d'une archivoltée architravée. Deux trous de fixation sont conservés (0,6 cm, 1,8 cm) et (0,8 cm, 1,6 cm). Ce dernier, présent sur l'arcature extérieure, atteste l'intégration de l'encadrement au sein d'autres placages. Cet élément a probablement fonctionné avec quatre autres plaques de même inspiration, ce qui permet de former une arcature complète. Cf. n° 28. Inv. 96/9957-16.
- 28 L. 11,9 cm, l. 11,5 cm (restituée: 21,7 cm), ép. 2,6 cm. Montant d'encadrement de fenêtre. Le bord inférieur de la pièce restituée sur le montant de gauche a un profil intéressant. Le bord présente une inclinaison nulle (type A), puis, après 5 cm et à partir de l'emplacement d'un trou de fixation (0,6 cm, 1,6 cm), la surface de la tranche est travaillée au ciseau afin de lui donner une faible inclinaison, probablement afin de faciliter l'assemblage. Ainsi, proche de l'ouverture, l'assemblage est précis, pour éviter tout risque d'infiltration. Fonctionnant avec la pièce précédente (n° 27), ces deux éléments permettent de proposer un encadrement de fenêtre complet (fig. 34). Une petite excroissance en bordure de l'arcature extérieure permettrait une fixation solide des différents éléments de l'encadrement entre eux. L'épaisseur relativement réduite, ainsi que l'usage de marbre coloré rapproche cet élément d'encadrement d'une utilisation intérieure plutôt qu'extérieure. Le diamètre de l'arcature favorise l'interprétation d'un encadrement de fenêtre plutôt que de porte. Inv. 96/9957-17.

Marbre blanc

- 29 L. 13,2 cm, l. 6,1 cm, ép. 2,5-3,5 cm. Origine: indéterminée (A-99-31). La face inférieure présente un travail particulier. Elle est laissée brute sur toute la surface à l'exception d'une bande d'une largeur de 2,8 cm qui court le long du bord et qui a été lissée au ciseau. Ce type de travail se retrouve sur les plaques qui sont placées sur les murs, près des retours d'angle (cf. fig. 46). Inv. 88/7324-2.
- 30 L. 10,5 cm, l. 9,9 cm, ép. 1,7-2,1 cm. Origine: indéterminée (A-99-27). Fragment d'architrave de même inspiration que le n° 31. Inv. 88/7324-3.

Calcaire urgonien

- 31 L. 7,2 cm, l. 6,4 cm, ép. 2,1-3,9 cm. Fragment d'architrave. La face inférieure présente un relief particulier, sous la forme de petits décrochements successifs qui n'impliquent que de faibles différences d'épaisseur. Inv. 89/7512-7.
- 32 L. 8,7 cm, l. 8,1 cm, ép. 2,9 cm. Fragment d'architrave. Inv. 89/7512-6.
- 33 L. 12,0 cm, l. 9,0 cm, ép. incomplète. Fragment d'architrave. Inv. 89/7613-4.



Fig. 46

Angle de paroi plaquée. Ostie, Temple rond (I, XI, 1).

Éléments de pilastre

Fior di pesco

- 34 L. 14,1 cm, l. 11,9 cm, ép. 1,3 cm. Fût de pilastre. Alternance de sept cannelures et rudentures de largeurs différentes. Un bord B. Inv. 71/944.
- 35 L. 9,5 cm, l. 5,5 cm, ép. 1,5 cm. Fût de pilastre, de même inspiration que le n° 34. AV71/948.

Marbre blanc

- 36 1=3. L. 20,1 cm, l. 9,8 cm, ép. 2,0 cm. Origine: indéterminée. Fût de pilastre. Fragment sculpté sur les deux faces. Sur l'une, on peut distinguer le bas d'un pilastre; sur l'autre, la partie supérieure d'un autre pilastre. Sur celui-ci, les tracés préparatoires sont encore visibles et quelques restes de mortier de tuileau sont présents. Deux trous de fixation sont visibles sur la tranche B conservée (0,8 cm, 1,7 cm) et (0,6 cm, 1,0 cm). Inv. 71/946.
- 37 L. 12,0 cm, l. 4,6 cm, ép. 1,9-2,0 cm. Fût de pilastre de même inspiration que le n° 36. Atteste la largeur de la cannelure du bord: 3,2 cm. Reste d'un trou de fixation (0,8 cm, ?). Inv. 71/945.

Calcaire urgonien

- 38 L. 31,0 cm, l. 18,8 cm, ép. 2,1-4,8 cm. Chapiteau de pilastre à motif floral. Ce fragment présente un important dépôt sur la face inférieure, avec des restes de mortier de tuileau partiellement recouverts de poudre blanche. La face supérieure présente des traces de ciseau bien visibles. Le bord latéral témoigne d'un travail particulier. D'abord de type A sur une hauteur de 2,3 cm, il est ensuite lissé au ciseau de manière à former une surface presque perpendiculaire au bord A sur 1,5 cm, il est ensuite bossagé. Les deux bords inférieur et supérieur sont travaillés au ciseau, légèrement inclinés vers l'arrière. Le décor: Un calice central est bordé en bas à gauche de deux feuilles d'acanthé. Le tout est surmonté d'une frise. Le traitement

oblique des feuilles d'acanthé, ainsi que les proportions permettent d'avancer une datation de la première moitié du II^e siècle (M. Bossert). Un chapiteau de même inspiration a été retrouvé à Avenches, aux *Conches-Dessus*: ETTLINGER 1968, Abb. 1; BOSSERT 1998.1, Kat. Nrn. 23-24, S. 69-73, Taf. 16.1-4; FACCANI 2001, Kat.-Nr. 17. Ce chapiteau est particulier en raison de sa forme. En effet, le contour de la plaque n'épouse pas la forme du chapiteau et le bord oblique gauche de celui-ci n'a pas été détaché⁵⁴. Il ne s'agit cependant pas d'un élément inachevé, car l'artisan a travaillé au ciseau la surface normalement dégagée, et des traces de mortier de tuileau sont présents sur la face arrière. Cette particularité est-elle due à son emplacement sur la paroi ? Si cet élément est proche d'un des quatre angles de la pièce dans laquelle il se trouve, on peut facilement imaginer que l'artisan n'a pas voulu détacher ce fragment de faible largeur par souci d'économie de temps et de matériau. Cet élément a donc probablement été placé à l'angle d'une pièce ou juste après une ouverture (porte, fenêtre) (fig. 41). Inv. 95/9839-1.

- 39 L. 13,3 cm, l. 14,2 cm, ép. 2,2-2,4 cm. Fragment de chapiteau de pilastre à motif floral. De même inspiration que le n° 38, mais ici, le triangle de marbre qui borde le chapiteau a été détaché. Inv. 89/7613-3.
- 40 1=2. L. 9,5 cm, l. 5,5 cm, ép. incomplète. Fragment de chapiteau de pilastre à motif floral. De même inspiration que le n° 38. Inv. 89/7512-8.
- 41 L. 13,5 cm, l. 5,4 cm, ép. 4,5 cm. Base de pilastre. Un trou de fixation est visible sur la face arrière (0,65 cm, 0,85 cm), sur laquelle une faible trace de canal de scie est encore présent. Inv. 96/9965-14.
- 42 L. 9,7 cm, l. 3,1 cm, ép. 2,5 cm. Fragment de base de pilastre (?). Inv. 88/7324-4.
- 43 L. 15,8 cm, l. 8,5 cm, ép. 2,7 cm. Fragment de pilastre cannelé à rudenture. Un bord A. Inv. 89/7512-9.
- 44 L. 6,9 cm, l. 10,7 cm, ép. 4,0 cm. Fragment de pilastre cannelé à rudenture. Inv. 88/7325-3.
- 45 L. 10,6 cm, l. 3,2 cm, ép. 3,2 cm. Fragment de pilastre cannelé à rudenture. Inv. 89/7581-6.
- 46 L. 15,6 cm, l. 9,2 cm, ép. 2,3 cm. Fragment de pilastre cannelé. Inv. 89/7512-10.
- 47 L. 14,8 cm, l. 9,8 cm, ép. 3,1 cm. Fragment de pilastre cannelé. Inv. 89/7512-11.

Les éléments structurateurs de l'espace

De la forme la plus simple que l'on trouve parmi les bandeaux de séparation de section carrée ou arrondie, à la forme plus élaborée des corniches et cimaises au profil mouluré, ces éléments sont insérés au sein des placages de paroi afin de structurer l'espace et donner du relief aux surfaces lisses des plaques. Leur présence attestent l'existence de décors de paroi. Ils sont à envisager en position horizontale (cf. supra, fig. 36).

Bandeaux de séparation

Seuls deux éléments, appartenant aux deux types connus sont ici présentés; les autres éléments n'ont pas été retenus car ils n'apportent aucune indication supplémentaire, ils apparaissent cependant dans le tableau de répartition (en annexe).

Calcaire urgonien

- 48 L. 19,2 cm, l. 6,2 cm, ép. 2,1 cm. Section rectangulaire, très légèrement bombée. La face arrière a été égrissée par le passage de la scie, le reste d'un canal de scie est visible sur la face arrière. Des restes de mortier de tuileau d'une épaisseur atteignant parfois 1 cm sont encore présents sur le lit de pose, où l'empreinte du bord incliné d'une plaque venant s'y appuyer verticalement est visible. Inv. 90/8105-67.

⁵⁴ Sur les étapes de réalisation d'un chapiteau, voir BOSSERT 1998.1, Kat. Nr. 23, p. 69-70, T. 16.

- 49 L. 21,0 cm, l. 6,4-6,6 cm, ép. 1,9 cm. Section arrondie. La face arrière est bossagée. Deux canaux de scie sont encore visibles. Inv. 89/8027-4.

Corniches et cimaises

Cette catégorie regroupe indifféremment ces deux types car il est impossible de les distinguer l'un de l'autre.

Rosso antico

- 50 L. 34,0 cm, l. 6,3 cm, ép. 9,8 cm. Un bord latéral est conservé, légèrement rentrant. Cet élément présente des restes de mortier de tuileau sur le lit de pose/d'attente. Inv. 89/7540-3.

Marbre blanc

- 51 L. 6,9 cm, l. 3,0 cm, ép. 6,2 cm. Origine: Carrare (A-99-21). Inv. 89/8008-13.
52 L. 10,6 cm, l. 4,2 cm, ép. 8,0 cm. Origine: Pentélique (A-99-34). Un trou de fixation (0,7 cm, 1,6 cm) est présent sur l'un des deux lits. Un canal de scie est visible près de l'arête arrière inférieure. Inv. 89/7540-4.
53 L. 14,4 cm, l. 3,8 cm, ép. 4,7 cm. Pentélique (A-99-22). Inv. 96/9957-24.

Calcaire urgonien

- 54 L. 14,3 cm, l. 4,7 cm, ép. 6,4 cm. Inv. 71/942.

Les éléments de revêtement de sol

- 55 Fragment d'*opus segmentatum*. Cet élément de sol est composé de douze petits fragments de calcaire urgonien (provenant probablement de plaques récupérées) de formes irrégulières, de dimensions moyennes de 1,5 cm sur 3,0 cm et disposés de façon à être plus ou moins jointifs, sur une importante couche de mortier blanc d'une épaisseur minimale de 12,5 cm. Contrairement au schéma traditionnel de pose de la mosaïque, les fragments ont ici été intégrés, non pas sur un lait de chaux qui permet un assemblage précis de par sa fluidité, mais directement dans la couche de mortier. Celui-ci se compose de gravier mélangé à de la chaux, ainsi que de quelques nodules et fragments de tuileau. Ces différentes remarques attestent la qualité médiocre de ce pavement et son emplacement en un lieu non humide, probablement à l'étage. Ce type de pavement se retrouve à Ostie, dans les thermes de la Porte Marine (IV, X, 1-2) où la pose d'une canalisation pour un bassin au III^e ou IV^e siècle a entraîné le creusement d'une tranchée dans la mosaïque de sol. Lors de la réfection, les ouvriers ont rempli la lacune, non pas avec les tesselles récupérées, mais avec de petits éclats de plaques de marbres colorés lisses et moulurés, disposés irrégulièrement (fig. 47). Inv. 89/7537-4.



- 56 Tesselle de calcaire urgonien présentant un profil particulier; elle provient de la découpe d'un bandeau de séparation. Inv. 89/7537-7. Non illustré.

Les éléments d'*opus sectile*

Il n'a pas toujours été facile de recomposer les différents groupes décoratifs. Ainsi, plutôt que de proposer des associations peut-être fallacieuses, ou qui du moins ne sont que des hypothèses, l'ordre de présentation des différents éléments est organisé en fonction de la nature de la roche, plus précisément de son faciès.

*Il n'est pas toujours possible de déterminer la fonction de chaque fragment. En effet, un fragment de 5 cm peut tout aussi bien appartenir à une plaque, pour un orthostate par exemple (on parle alors de placage), comme il peut provenir d'une plaquette (on parle alors d'*opus sectile*).*

Breccia corallina

- 57 1=2. L. 23,6 cm, l. 16,1 cm, ép. 1,3-1,7 cm. Élément de carreau. Trois bords sont conservés (B^B/B). Un bord arrondi présente une courbure qui correspond à un cercle de 9,2 cm de rayon. On peut alors restituer un carreau modulaire de 62 cm de côté, sous la forme d'un cercle inclut dans un carré. Il peut s'agir d'un motif bi- ou tricolore, le carré pouvant être composé de une ou deux couleurs différentes. Le module de 62 cm reste cependant dévolu à une pièce de grande dimensions. Inv. 96/9957-20+9965.

Breccia di Settebasi

- 58 L. 2,1 cm, l. 10,5 cm, ép. 0,7-1,0 cm. Bande présentant un angle de 22°. Inv. 89/7561-18.
59 L. 7,2 cm, l. 2,8 cm, ép. 0,7 cm. Fragment présentant un contour courbe. Inv. 95/9915-2.
60 L. 12,1 cm, l. 3,0 cm, ép. 1,2 cm. Fragment de bande. Il présente un bord scié, avec le reste du canal de scie. L'inclinaison des bords impliquerait une utilisation de la face polie comme face inférieure. Le reste du canal de scie interdit cependant une utilisation comme éléments juxtaposés. Il s'agit probablement d'un déchet de taille. D'autres éléments de même type sont présents dans ce même ensemble, ainsi que dans le K 9965. Ils sont répertoriés dans le tableau récapitulatif. Inv. 96/9957-21.
61 L. 7,3 cm, l. 1,1 cm, ép. 2,0 cm. Baguette de section arrondie, la face arrière est laissée brute. Inv. 96/9957-22.

Fior di peso

- 62 L. 8,1 cm, l. 3,8 cm, ép. 1,1 cm. Losange. L'inclinaison faible des bords (B) tend à mettre la surface polie en face inférieure ! Il s'agit d'un indice pour l'insertion de cet élément non pas dans un *opus sectile*, mais plutôt dans un *terrazzo* ou une mosaïque, comme on peut le voir à *Herculaneum*, dans la *Domus* IV, I (fig. 48). Il a également pu être incrusté sur un meuble. Inv. 82/3160.

Pavonazzetto

- 63 L. 9,5 cm, l. 2,8 cm, ép. 1,35 cm. Bande (C^B^C/C). Deux angles d'assemblage de 20° et 170°. Inv. 96/9957-29.

Greco scritto

- 64 L. 5,0 cm, l. 4,6 cm, ép. 1,4 cm. Plaquette (C/B/C/B). Inv. 89/7545-3.

Ardoise

- 65 L. 7,2 cm, l. 1,4 cm, ép. 1,6 cm (1,9 cm avec le canal de scie). Fragment de baguette de section arrondie. Reste de canal de scie sur la face arrière, près de l'arête. Un bord latéral conservé, légèrement rentrant. Inv. 89/7546-9.

Fig. 47

Mosaïque de sol. Ostie, thermes de la Porte marine (IV, X, 1-2).

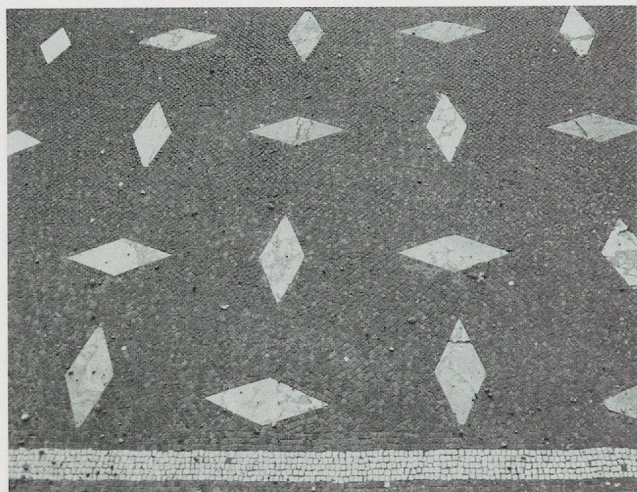


Fig. 48

Mosaïque de sol. Herculaneum (IV, I).

Marbre blanc

- 66 1=2. Fragment de baguette de section carrée. L. 6,8 cm, l. 1,3 cm, ép. 1,1 cm. Face arrière brute. Inv. 82/2825.
 67 L. 6,0 cm, l. 1,7 cm, ép. 3,7 cm. Fragment de baguette de section arrondie. Inv. 90/8091-26.
 68 L. 9,2 cm, l. 1,7 cm, ép. 2,4 cm. Fragment de baguette de section arrondie avec un bord latéral conservé. Reste de mortier de tuileau. Inv. 82/2863.

Les éléments recoupés

Calcaire urgonien

- 69 1=3. L. 10,0-10,5 cm, l. 20,0 cm, ép. 3,4 cm. Élément de plaque. Inv. 89/8043-5.

Inscription

Calcaire urgonien

- 70 L. 13,7 cm, l. 12,2 cm, ép. 2,6-2,8 cm. Fragment d'inscription: Deux lignes, un interligne de 5,0 cm. 1^{ère} ligne: S, 2^e ligne: plusieurs lettres sont possibles: E, F, T, C, G, ou S et O, Q, C ou G. Datation: fin du II^e-début du III^e siècle ap. J.-C.⁵⁶ Reste de mortier de tuileau sur la face supérieure, ainsi que sur une des tranches. Cela atteste une deuxième utilisation, peut-être comme élément de nivellement dans la couche de mortier de paroi (cf. *supra*, p. 50). Inv. 90/8081-2.

Éléments divers / indéterminés

Marbre blanc

- 71 1=2. L. 27,2 cm, l. 6,6 cm, ép. 3,3 cm. Élément non fini ou raté de taille (?). Origine: Pentélique (A-99-7). Inv. 96/9957-30+9965.
 72 L. 4,0 cm, l. 6,8 cm, ép. 3,7 cm. Origine: Pentélique (*idem* n° 71). Élément non fini ou raté de taille (?). Inv. 96/9957-32.
 73 L. 7,4 cm, l. 4,35 cm, ép. 5,0 cm. Origine: Pentélique (A-99-16). Bandeau au profil mouluré. Il a peut-être pu être utilisé comme bandeau de séparation, mais pour une ornementation plus précieuse que pour ceux présentés plus haut (nos 48 et 49). Inv. 96/9957-31.
 74 1=3. L. 47,5 cm, l. 4,8 cm, ép. 3,8-4,2 cm. Origine: Pentélique (A-99-3). Bandeau ou élément d'encadrement (?) de section rectangulaire. Petit reste de canal de scie sur le grand côté. Inv. 96/9957-33.
 75 L. 4,8 cm, l. 2,8 cm, ép. 2,0 cm. Élément de siège, bras d'un petit fauteuil ? Inv. 71/950.

56 Indications fournies par Stefan Oelschig, épigraphiste.

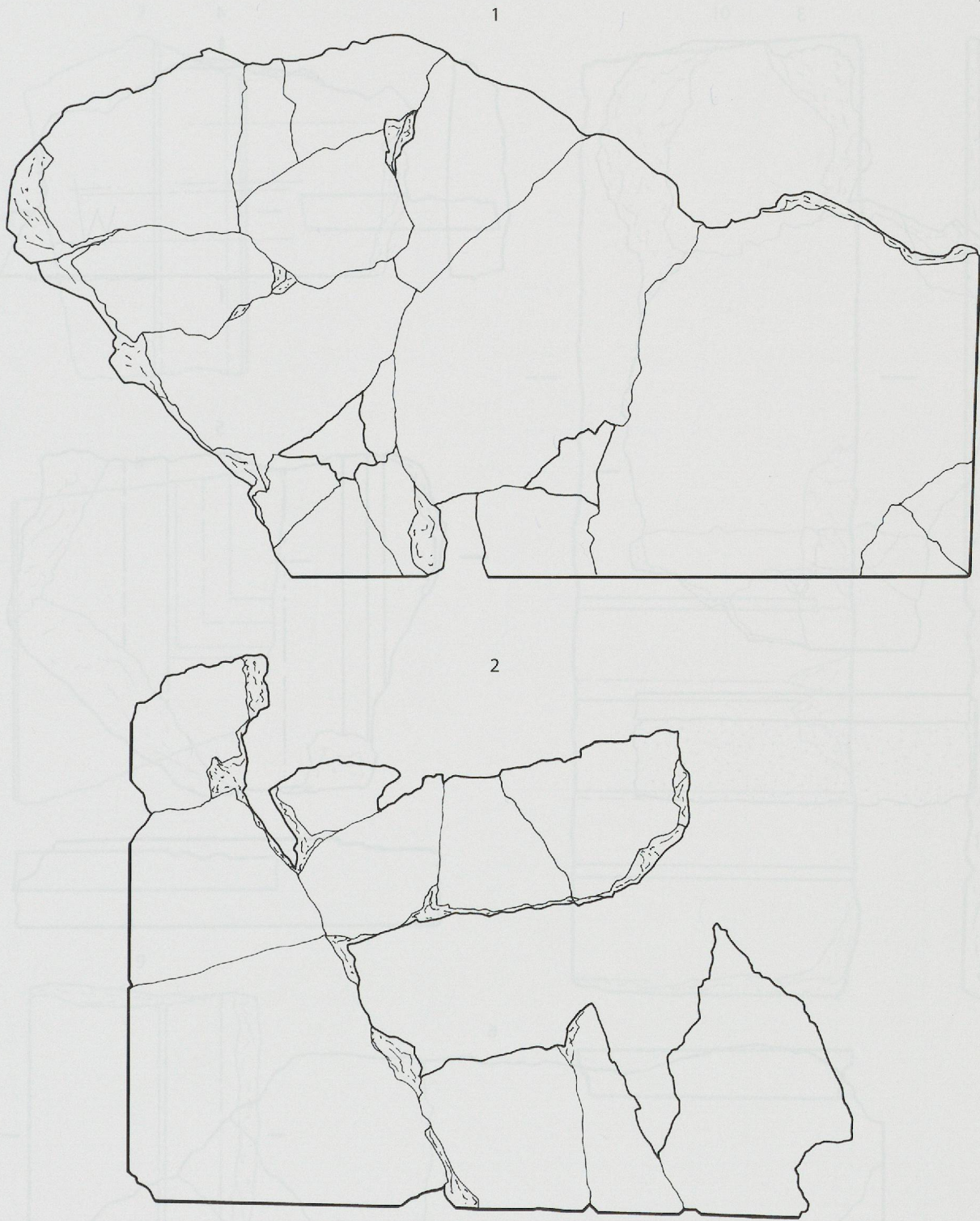


Fig. 49. Les placages.

1-2 : plaques lisses. Calcaire urgonien.

Échelle 1:5

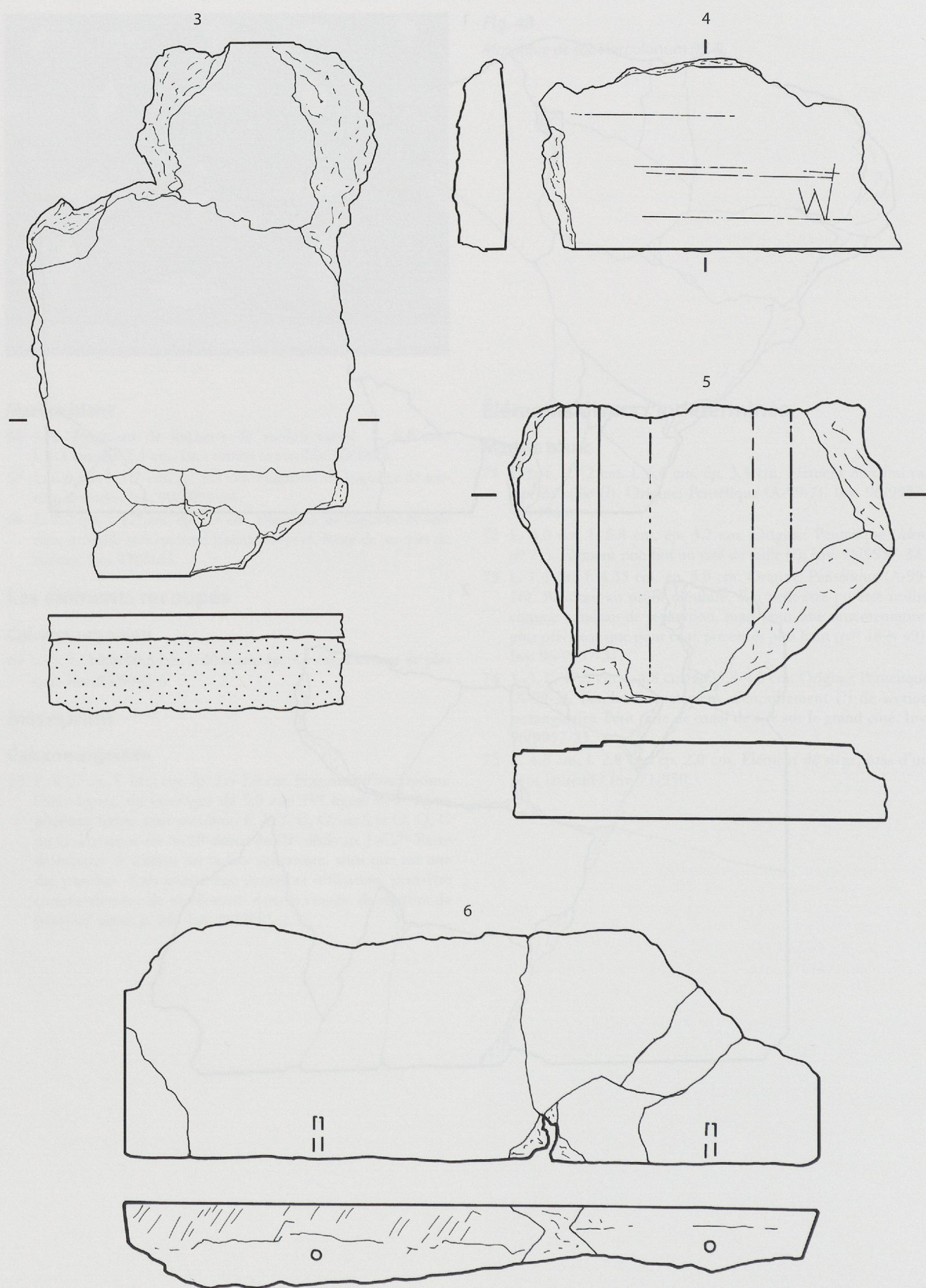


Fig. 50. Les placages.

3-6 : plaques lisses. Calcaire urgonien.

Échelle 1:5 (n° 5 : 1:2 ; n° 6 : 1:4)

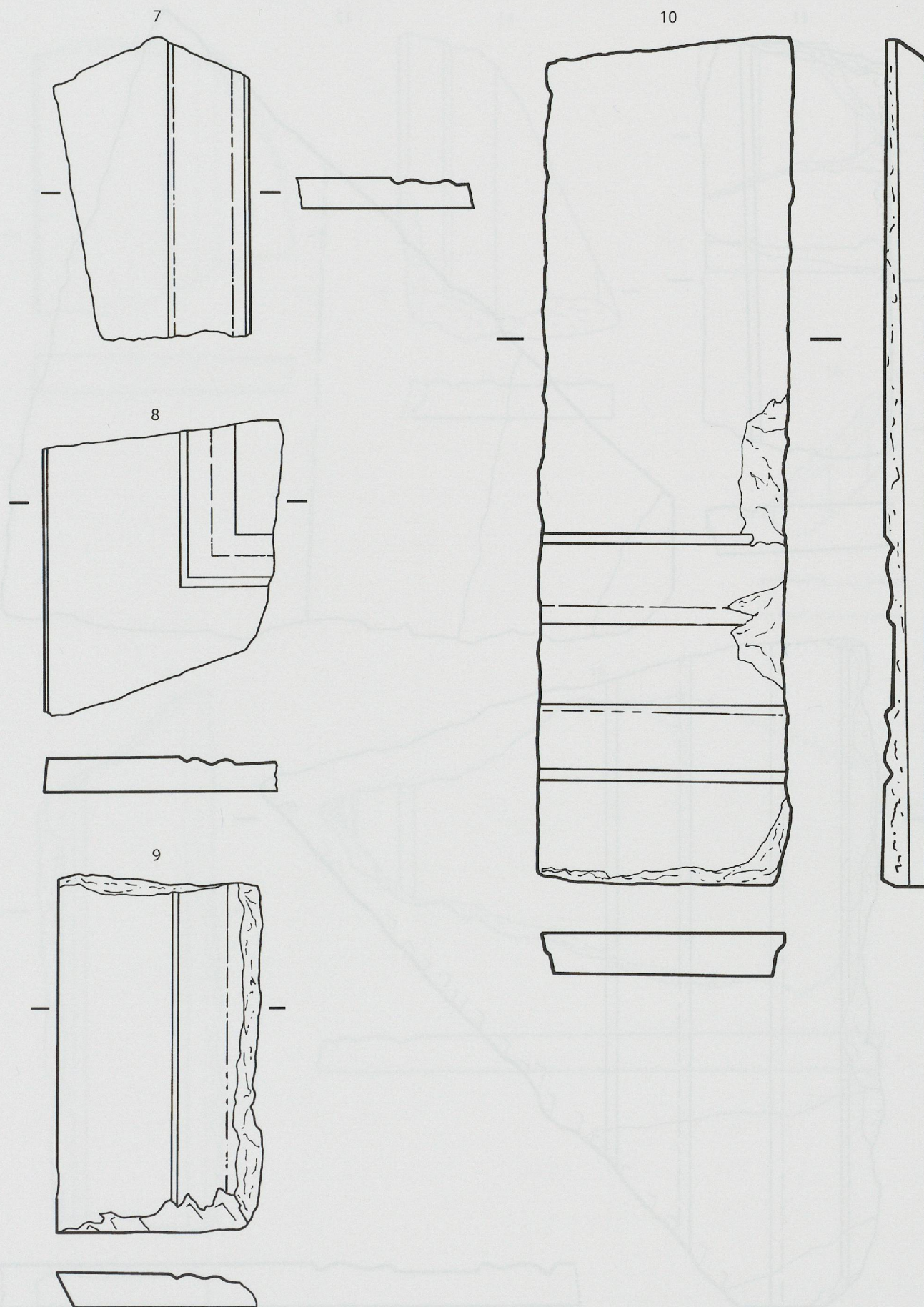


Fig. 51. Les placages.

7-10 : orthostates moulurées. Cipollino.

Échelle 1:2

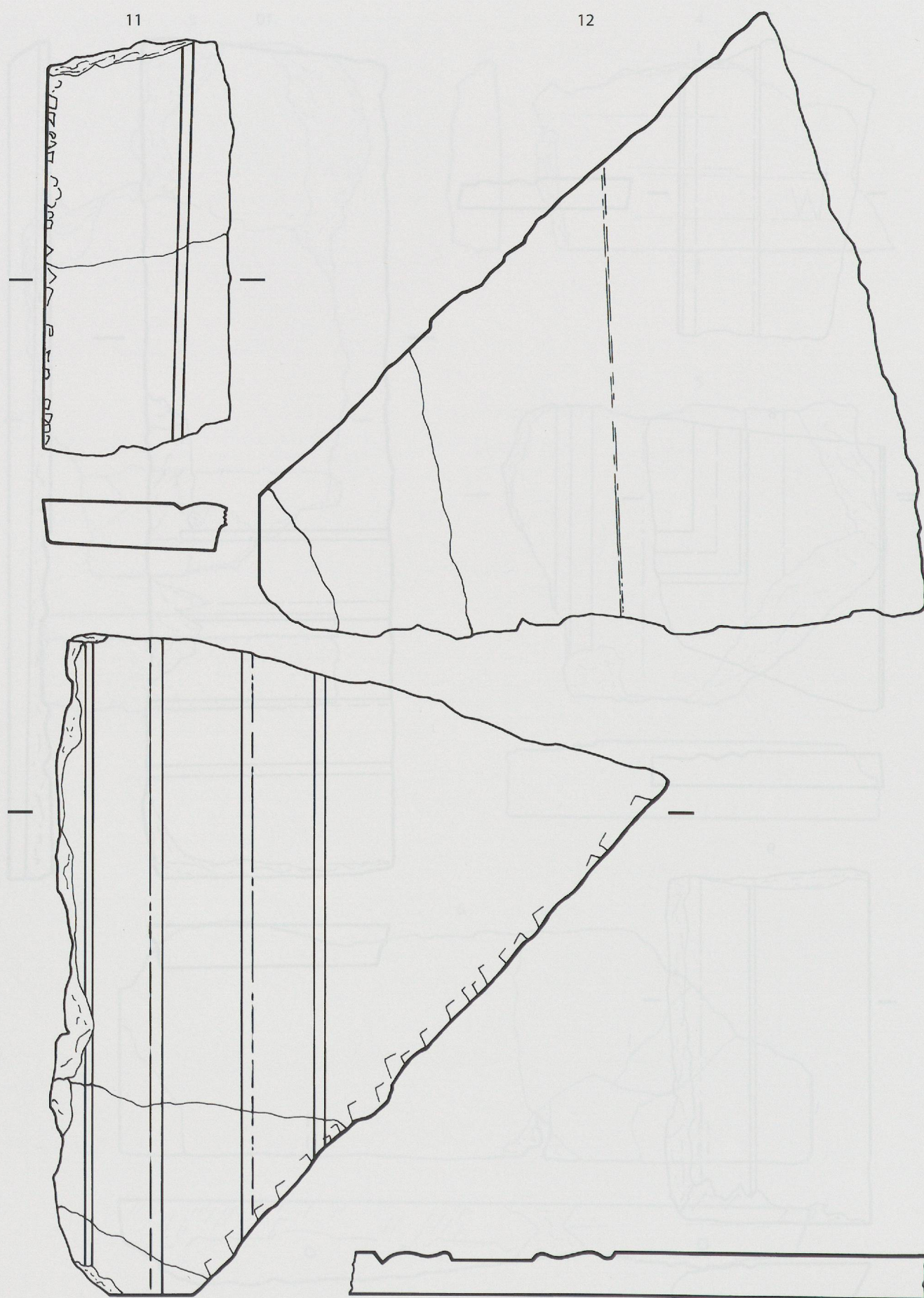


Fig. 52. Les placages.

11-12 : orthostates moulurées. Cipollino.

Échelle 1:2

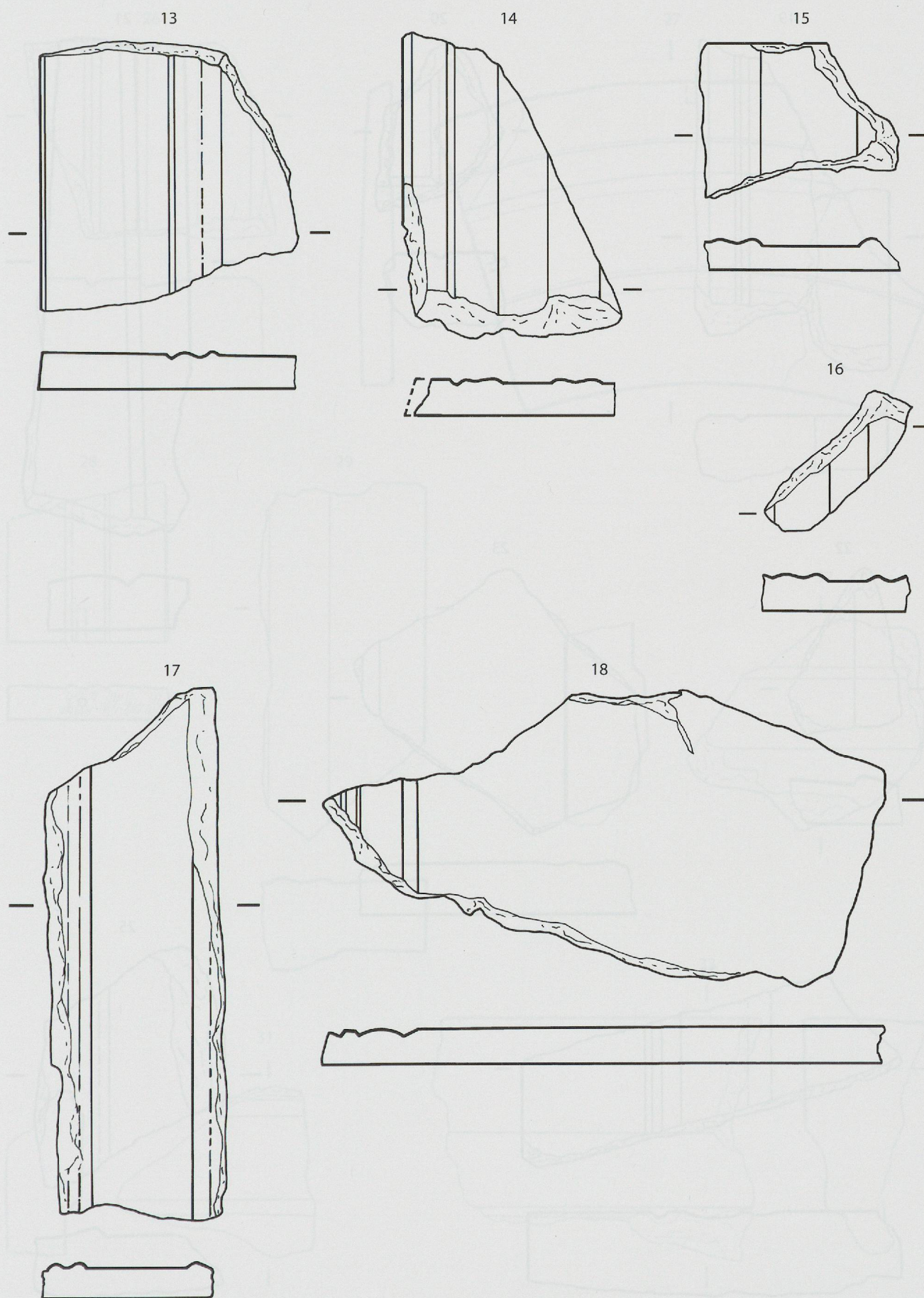


Fig. 53. Les placages.

13-17 : orthostates moulurées ; 18 : plaque à moulure rectiligne. 13-17 : cipollino ; 18 : fior di pesco.

Échelle 1:2

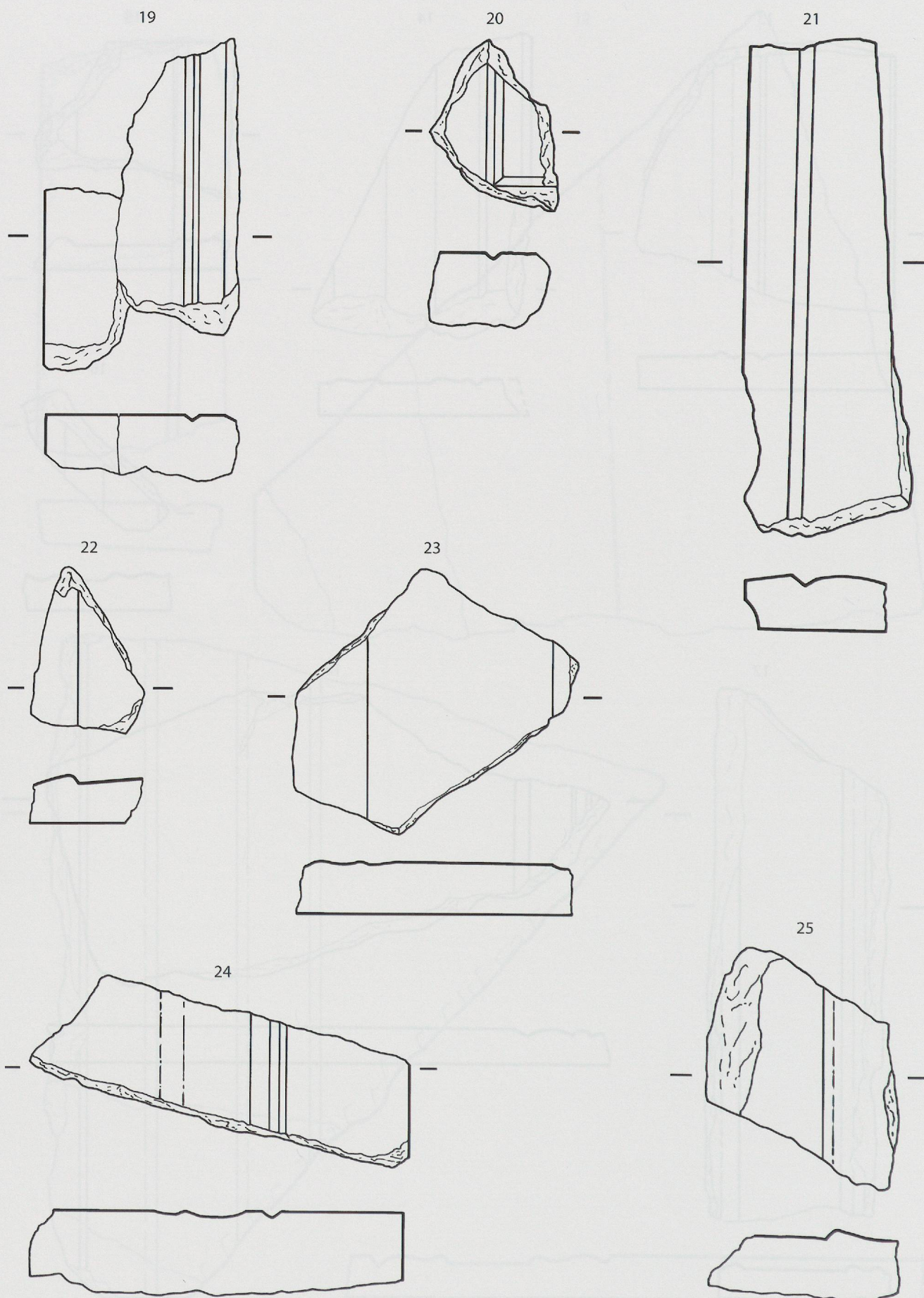


Fig. 54. Les placages.

19-25 : plaques à moulure rectiligne. 19-20 : breccia di Settebasi ; 21 : breccia corallina ; 22-25 : marbre blanc.

Échelle 1:2

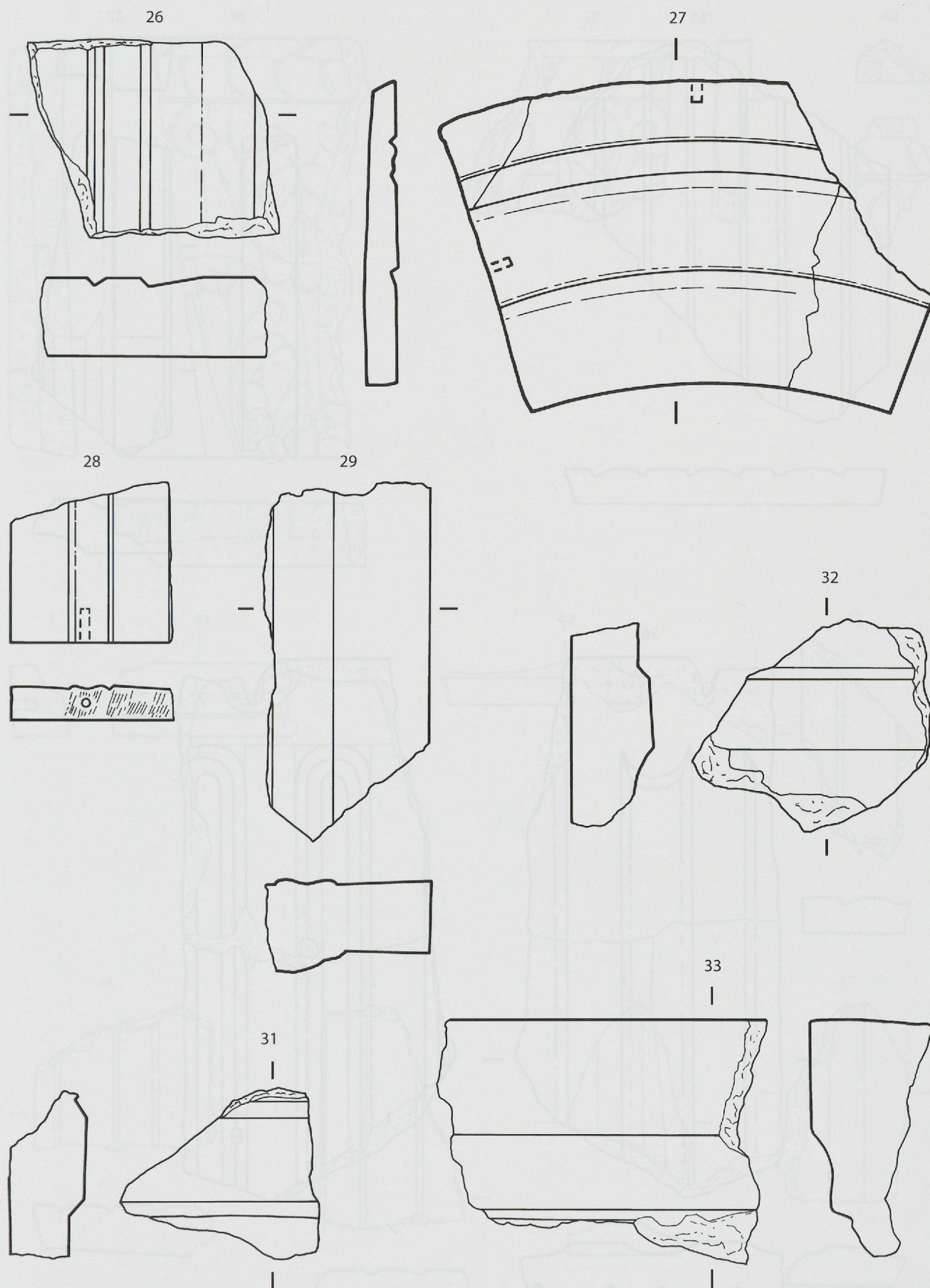


Fig. 55. Les placages.

26 : plaque à moulure rectiligne ; 27-33 : éléments moulurés particuliers. 27-28 : breccia di Settebasi ;
29 : marbre blanc ; 31-33 : calcaire urgonien.

Échelle 1:2 (nos 27-28 : 1:4)

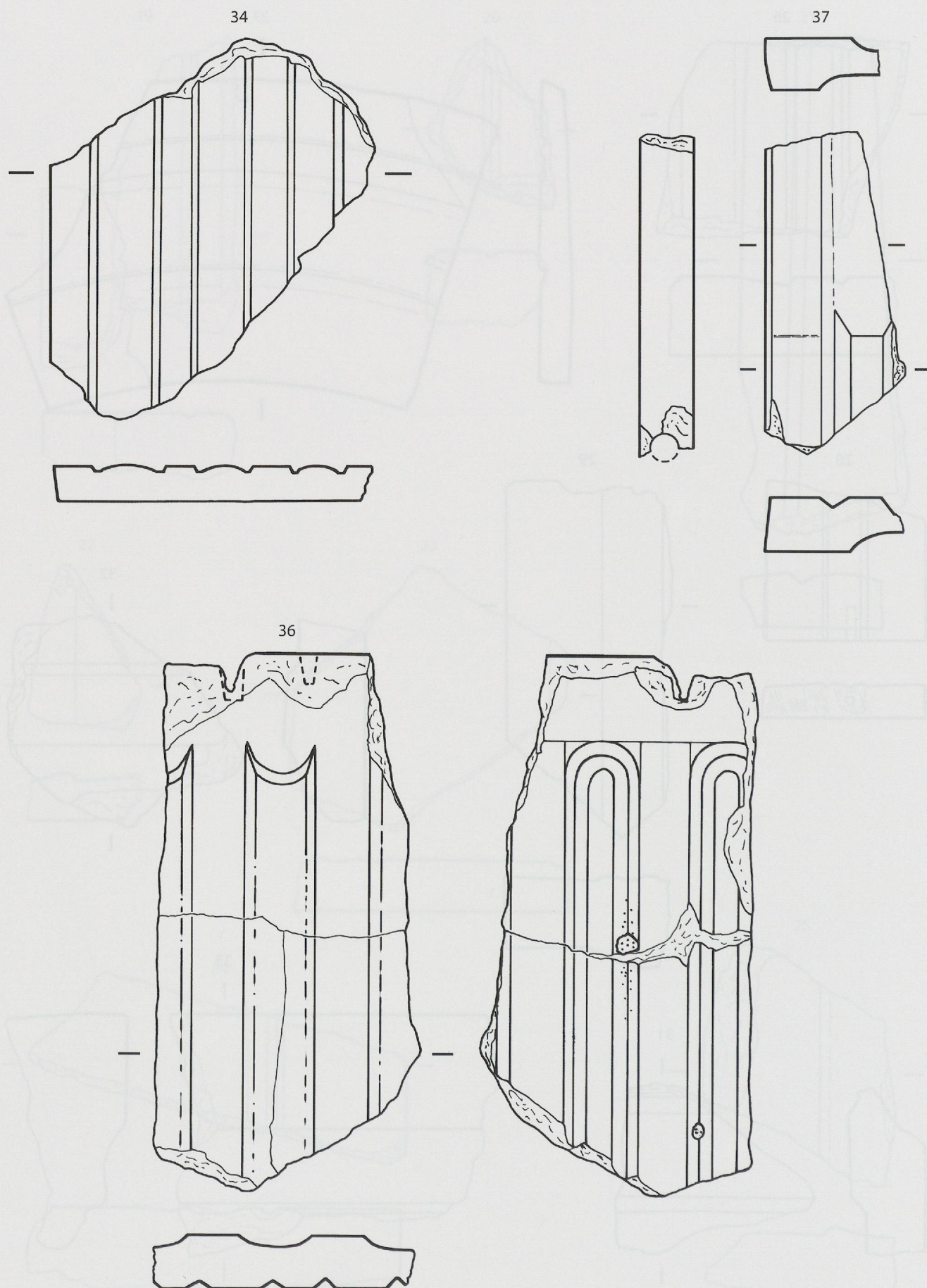


Fig. 56. Les placages.

34-37 : éléments de pilastre. 34 : fior di pesco ; 36-37 : marbre blanc.

Échelle 1:2

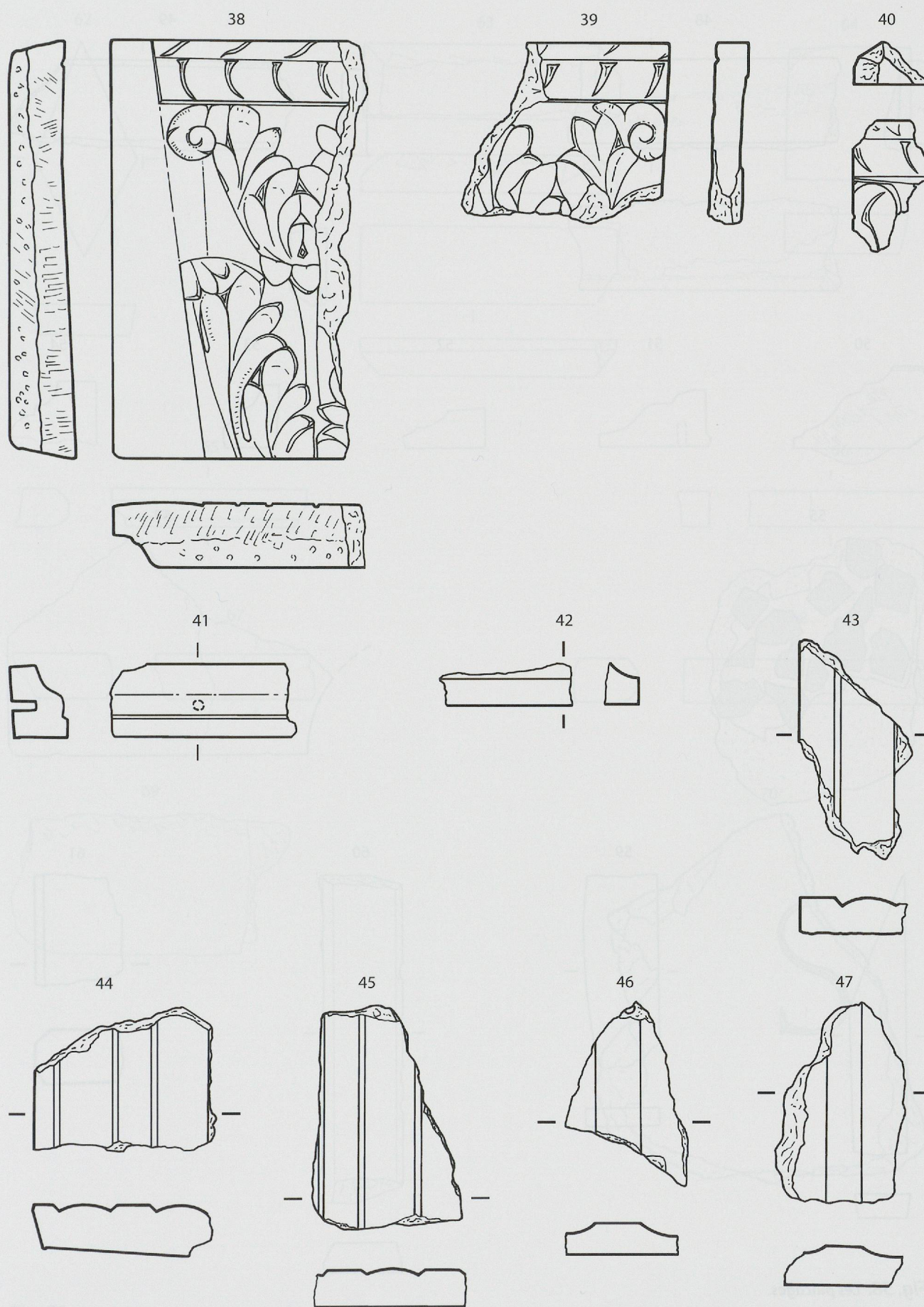


Fig. 57. Les placages.

38-47 : éléments de pilastre. Calcaire urgonien.

Échelle 1:4

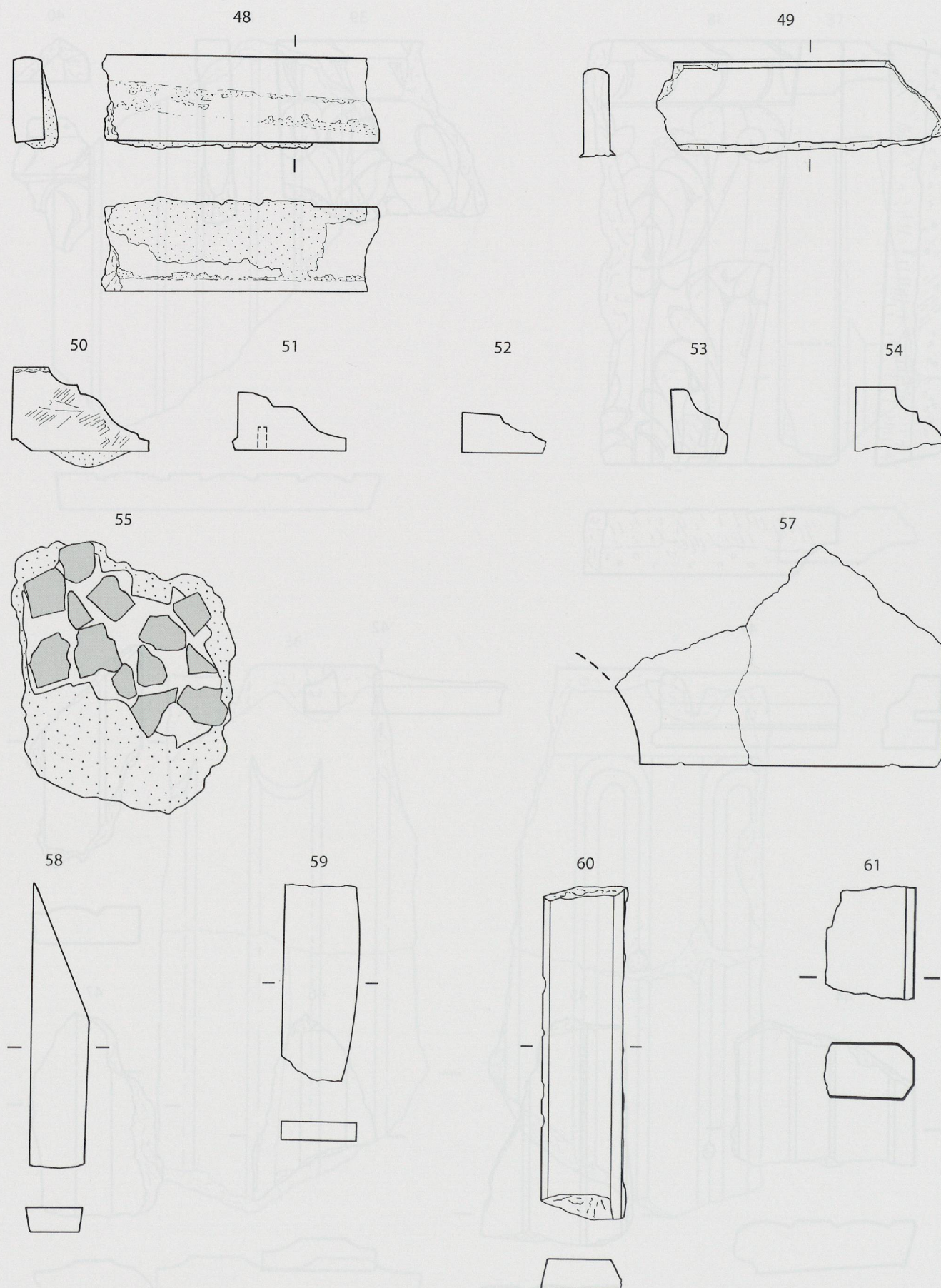


Fig. 58. Les placages.

48-49 : bandeaux de séparation ; 50-54 : corniches et cimaises ; 55 : fragment d'opus segmentatum ; 57-61 : éléments d'opus sectile. 48-49, 54 : calcaire urgonien ; 50 : rosso antico ; 51-53 : marbre blanc ; 57 : breccia corallina ; 58-61 : breccia di Settebasi.

Échelle 1:4 (nos 58-61 : 1:2)

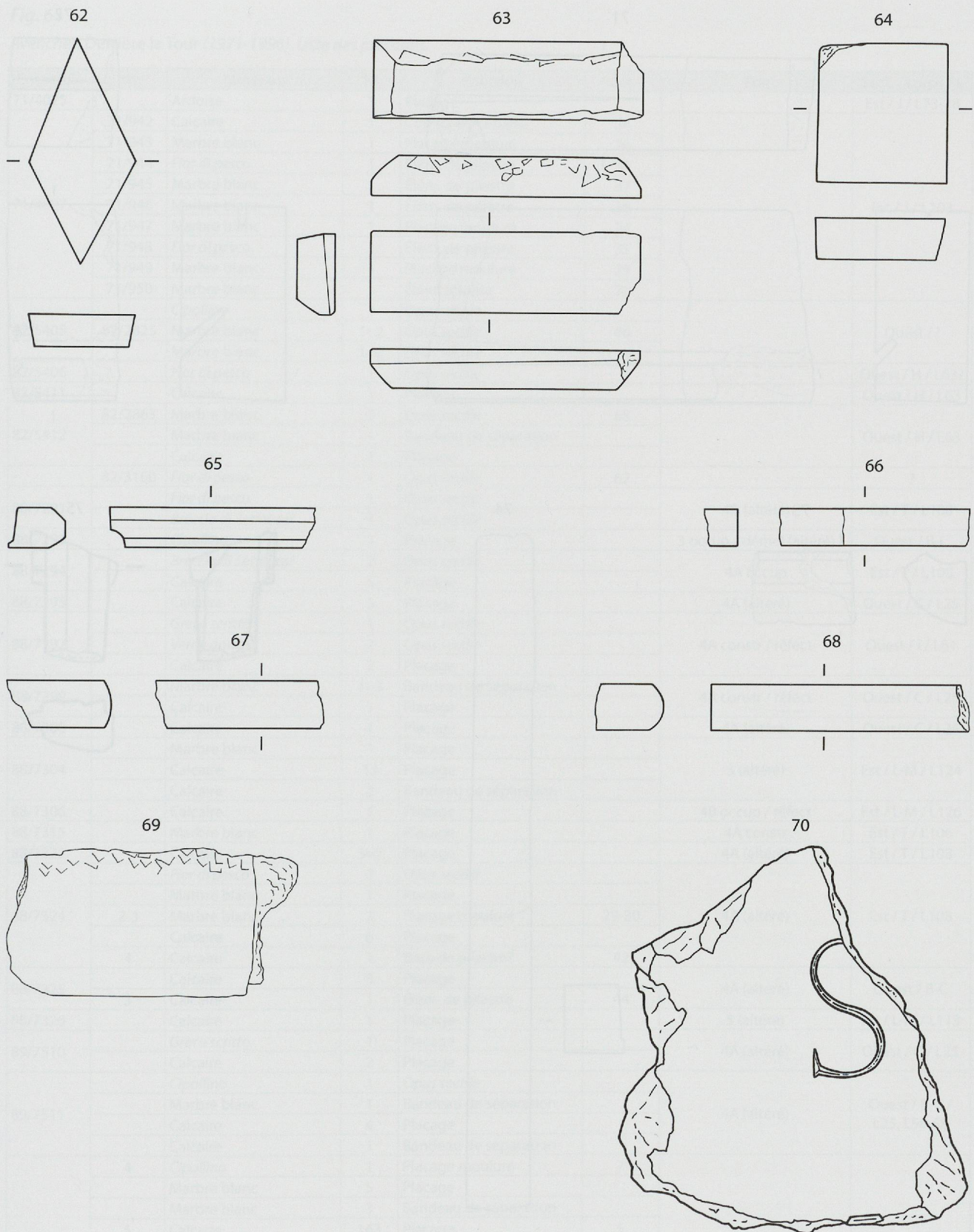


Fig. 59. Les placages.

62-68 : éléments d'opus sectile ; 69 : élément recoupé ; 70 : fragment d'inscription. 62 : fior di pesco ; 63 : pavonazzetto ; 64 : grecco scritto ; 65 : ardoise ; 66-68 : marbre blanc ; 69-70 : calcaire urgonien.

Échelle 1:2

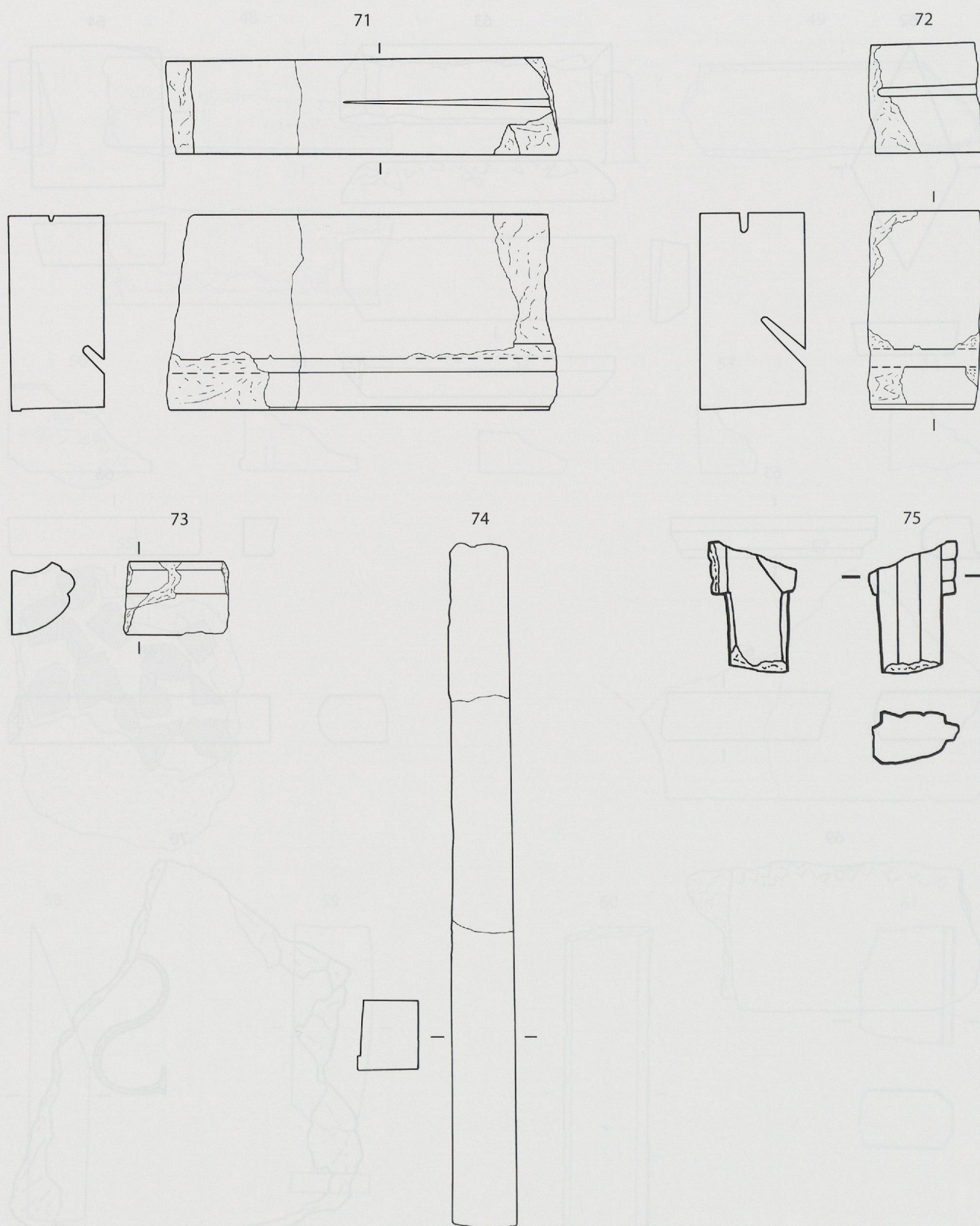


Fig. 60. Les placages.

Fig. 60. Les placages.

71-75 : éléments divers et indéterminés. Marbre blanc.

Échelle 1:4 (nos 72 et 75 : 1:2)

Fig. 61

Avenches, Derrière la Tour (1971-1996). Liste des placages.

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Sect. / corps / L
71/4025		Ardoise	1	Placage		-	Est / J / L73-78
71/4027	71/942	Calcaire	1	Corniche / cimaise	54	-	Est / J / L103
	71/943	Marbre blanc	1	Placage mouluré	26		
	71/944	<i>Fior di pesco</i>	1	Élém. de pilastre	34		
	71/945	Marbre blanc	1	Élém. de pilastre	37		
	71/946	Marbre blanc	1	Élém. de pilastre	36		
	71/947	Marbre blanc	1	Placage mouluré	24		
	71/948	<i>Fior di pesco</i>	1	Élém. de pilastre	35		
	71/949	Marbre blanc	1	Placage mouluré	25		
82/5405				Élém. sculpté	76	-	Ouest / I
		<i>Cipollino</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
	82/2825	Marbre blanc	1=2	<i>Opus sectile</i>	66		
		Marbre blanc	1=2	<i>Opus sectile</i>			
82/5406		<i>Fior di pesco</i>	1	<i>Opus sectile</i>		-	Ouest / H / L63?
82/5411		Calcaire	1	Placage		-	Ouest / H / L63
82/5412	82/2863	Marbre blanc	1	<i>Opus sectile</i>	68	-	Ouest / H / L63
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	1	Placage			
-	82/3160	<i>Fior di pesco</i>	1	<i>Opus sectile</i>	62	-	?
		<i>Fior di pesco</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
88/7291		<i>Breccia di Settebasi</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Est / T / L108
88/7293		<i>Cipollino</i>	1	Placage		3 occup / démol (altéré)	Ouest / B-C
88/7294		<i>Breccia di Settebasi</i>	2	<i>Opus sectile</i>		4A occup	Est / T / L108
		Calcaire	5	Placage			
88/7295		Calcaire	5	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L25
88/7297		<i>Greco scritto</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A constr / réfect	Ouest / I / L61
		<i>Verde antico</i>	2	<i>Opus sectile</i>			
		Calcaire	2	Placage			
88/7299		Marbre blanc	1=3	Bandeau de séparation		4A constr / réfect	Ouest / C / L25
		Calcaire	1	Placage			
88/7300		Calcaire	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L25
88/7304		Marbre blanc	1	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L124
		Calcaire	13	Placage			
		Calcaire	2	Bandeau de séparation			
88/7306		Calcaire	1	Placage		4B occup / réfect	Est / L-M / L126
88/7315		Marbre blanc	1	Placage		4A constr	Est / T / L106
88/7322		Calcaire	5=7	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108
88/7324		<i>Fior di pesco</i>	2	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Est / T / L108
		Marbre blanc	1	Placage			
	2-3	Marbre blanc	2	Placage mouluré	29-30		
		Calcaire	6	Placage			
	4	Calcaire	1	Base de pilastre?	42		
88/7325		Calcaire	5	Placage		4A (altéré)	Ouest / B-C
	3	Calcaire	1	Élém. de pilastre	44		
88/7326		Calcaire	1	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L113
89/7510		<i>Greco scritto</i>	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L25
		Calcaire	2	Placage			
89/7511		<i>Cipollino</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Ouest / B-C / L25, L56-58
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	4	Placage			
		Calcaire	1	Bandeau de séparation			
89/7512	4	<i>Cipollino</i>	1	Placage mouluré	7	4A (altéré)	Ouest / B
		Marbre blanc	5	Placage			
		Marbre blanc	3	Bandeau de séparation			
	5	Calcaire	163	Placage	5		
	6-7	Calcaire	3	Placage mouluré	31-32		
		Calcaire	3	Bandeau de séparation			
	8	Calcaire	1=2	Chapiteau de pilastre	40		
	9-11	Calcaire	9	Élém. de pilastre	43, 46-47		
89/7515		Calcaire	13	Placage		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / B / L19
89/7525		Calcaire	3	Placage		4A (altéré)	Ouest / B-C
89/7526		<i>Greco scritto</i>	1	Placage		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / C / L25
		Marbre blanc	2	Placage			
89/7527	3	Calcaire	1	Fragment de mosaïque		4A (altéré)	Ouest / B / L56-58

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Secteur / corps
89/7529		Marbre blanc	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L 28
89/7530		Calcaire	1	Placage		4A constr / réfect	Ouest / C / L25
89/7534		Calcaire	1	Placage		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / C / L25
89/7537		<i>Fior di pesco</i>	2	<i>Opus sectile</i>		4A indiff.	Ouest / I / L50
		<i>Greco scritto</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		<i>Cipollino</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		Ardoise	9	Grosses tesselles			
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	7	Placage			
		Calcaire	5	Bandeau de séparation			
	4	Calcaire	1	Tesselles sur lit de pose	55		
	7	Calcaire	25	Grosses tesselles	56		
89/7539		<i>Cipollino</i>	3	<i>Opus sectile</i>		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / B / L57
		<i>Greco scritto</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		Marbre blanc	1	Placage			
89/7540	3	<i>Rosso antico</i>	1	Corniche / cimaise	50	4A (altéré)	Ouest / B / L57
	4	Marbre blanc (Pentélique)	1	Corniche / cimaise	52		
		Calcaire	6	Placage			
89/7542		Calcaire	1	Tesselle		4A (altéré)	Ouest
89/7545		Calcaire	2	Placage		4A (altéré)	Ouest / I
	3	<i>Greco scritto</i>	1	<i>Opus sectile</i>	64		
		<i>Cipollino</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
89/7546		<i>Cipollino</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Ouest / B / L23
	9	Ardoise	1	<i>Opus sectile</i>	65		
		Calcaire	2	Placage			
89/7550		Calcaire	2	Placage		4A constr / réfect	Ouest / I
89/7560		Calcaire	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / I / L48-49
89/7561	18	<i>Breccia di Settebasi</i>	4	<i>Opus sectile</i>	58	4A constr / réfect	Ouest / I / L51
	16	<i>Fior di pesco</i>	1	Placage mouluré	18		
		<i>Verde antico</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		Marbre blanc	5=4	Placage			
	15	Marbre blanc (Carrare)	1	Placage mouluré	22		
		Marbre blanc	1	Corniche			
		Marbre blanc	4	Grandes tesselles			
		Calcaire	9	Placage			
		Calcaire	1	Bandeau de séparation			
89/7568		Calcaire	23	Grandes tesselles		3 constr / réfect	Ouest / I / L52
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	16	Placage			
		Calcaire	8	Grandes tesselles			
89/7573		<i>Rosso antico</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A indiff.	Ouest-Est / I-T
89/7574		Calcaire	15	Grandes tesselles		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / A-C
89/7578		<i>Greco scritto</i>	1	<i>Opus sectile</i>		3 occup / démol	Ouest / I / L50
		<i>Breccia di Settebasi</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		<i>Verde antico</i>	3=2	<i>Opus sectile</i>			
		Calcaire	17	Placage			
		Calcaire	2	Grandes tesselles			
		Calcaire	2	Élém. de pilastre			
89/7581		<i>Verde antico</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Ouest-Est / I-T
		Calcaire	2	Placage			
	6	Calcaire	2	Élém. de pilastre	45		
89/7582		<i>Greco scritto</i>	1	Placage		4A constr	Ouest-Est / I-T
89/7583		Marbre blanc	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / I / L61
		Calcaire	2	Placage			
89/7589		<i>Cipollino</i>	3=2	<i>Opus sectile</i>		4A indiff.	Ouest / I / L61
89/7605		<i>Verde antico</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Est / T / L106
89/7613		<i>Breccia di Settebasi</i>	1	<i>Opus sectile</i>		2 occup / démol	Est / T / L106
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	3	Placage			
	4	Calcaire	1	Placage mouluré	33		
	3	Calcaire	1	Chapiteau de pilastre	39		
89/8001		<i>Fior di pesco</i>	2	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Est / K / L104d
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	1	Placage			
		Calcaire	2	Fût pilastre			
89/8007		Marbre blanc	1	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Secteur / corps
89/8007		Calcaire	2=4	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108
89/8008		<i>Fior di pesco</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A (altéré)	Ouest / B / L57
		<i>Greco scritto</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		<i>Breccia corallina</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
	13	Marbre blanc (Carrare)	1	Corniche / cimaise	51		
89/8012		<i>Fior di pesco</i>	1	<i>Opus sectile</i>		5 (altéré)	Est / L-M / L112
		Marbre blanc	9	Placage			
		Calcaire	48	Placage			
		Calcaire	6	Bandeau de séparation			
89/8015		Calcaire	1	Bandeau de séparation		3 désaffect.	Est / T / L108
89/8018		Calcaire	1	Placage		2 occup / démol (altéré)	Est / T / L108
89/8022		Calcaire	1	Placage		3 désaffect.	Est / T / L108
89/8025		Calcaire	1	Placage		2 occup / démol	Est / K / L104d
89/8027		Calcaire	1	Placage		4C occup / réfect	Est / L-M / L112
	4	Calcaire	2	Bandeau de séparation	49		
89/8034		Calcaire	1=2	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L112
89/8035		Calcaire	3	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L112-113
89/8043	5	Calcaire	4=7	Placage	69	4C occup / réfect	Est / L-M / L111c-119
89/8053		Marbre blanc	1=2	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L120-121
		Calcaire	2	Placage			
90/8068		<i>Porfido verde</i>	1	<i>Opus sectile</i>		5 (altéré)	Est / L-M / L115-126
		<i>Verde antico</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	52	Placage			
		Calcaire	1	Corniche / cimaise			
90/8071		Marbre blanc	3	Placage		4A (altéré)	Est / L-M / L107
		Calcaire	4	Placage			
90/8072	33-34	Calcaire	42=60	Placage	1, 3	4A (altéré)	Est / T / L108
		Calcaire	3	Placage mouluré			
		Calcaire	1=2	Bandeau de séparation			
90/8077		Calcaire	4	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108
90/8080		Calcaire	19	Placage		5 (altéré)	Est / V / L129
90/8081	2	Calcaire	1	Inscription	70	5 (altéré)	Est / L-M / L125a
90/8082		Calcaire	1	Placage		4C occup / réfect	Est / L-M / L121
90/8090		Calcaire	16	Placage		5 réoccup (altéré)	Est / L-M / L125A
90/8091		Marbre blanc	1	Placage		5 réoccup	Est / L-M / L126
	26	Marbre blanc	1	<i>Opus sectile</i>	67		
		Calcaire	4	Placage			
90/8105		Marbre blanc	2	Placage		4A (altéré)	Est / V / L129
	66	Calcaire	22=32	Placage	2		
	67	Calcaire	1	Bandeau de séparation	48		
90/8107		Calcaire	13	Placage		4A constr	Est / L-M / L125a
90/8108		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation		4A constr	Est / L-M / L125a
		Calcaire	12	Placage			
90/8114		Calcaire	7	Placage		4C occup / réfect	Est / L-M / L125a
90/8116		Calcaire	6	Placage		4C occup / réfect (altéré)	Est / L-M / L125a
90/8117		Calcaire	2=3	Placage		3 désaffect	Est / T / L108
90/8123		Calcaire	1	Placage		4A constr	Est / L-M / L125a
90/8124		<i>Verde antico</i>	1	<i>Opus sectile</i>		4A occup	Est / L-M / L115-125a
		Calcaire	1	Placage			
90/8126		Calcaire	1	Placage		4A constr	Est / L-M / L125a
		Calcaire	5	Grandes tesselles			
90/8141	6	Calcaire	1	Placage	4	2 occup / démol	Est
90/8184		Calcaire	1	Placage		4A occup	Est / L-M / L125a
95/9839	1	Calcaire	1	Chapiteau de pilastre	38	5 réoccup	Ouest / D / L32
95/9910		Calcaire	5	Placage		4A indiff.	Ouest / D / L31
95/9915		<i>Porfido rosso</i>	1	<i>Opus sectile</i>		5 (altéré)	Est / R / L80
	2	<i>Breccia di Settebasi</i>	1	<i>Opus sectile</i>	59		
		<i>Breccia corallina</i>	1	<i>Opus sectile</i>			
95/9919	1	<i>Cipollino</i>	1	Placage mouluré	8	4B occup / réfect	Est / R / L80
95/9921		Calcaire	1	Placage		4A indiff.	Ouest / sud L31
95/9922		<i>Verde antico</i>	8	Placage		4A (altéré)	Est / S / L89
		<i>Fior di pesco</i>	1	Placage			
		Calcaire	2	Placage			
95/9931	3	Calcaire	4=10	Placage	6	5 (altéré)	Est / O / L88

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Secteur / corps
95/9932		Calcaire	1	Placage		4B occup / réfect	Est / R
95/9944	1	Cipollino	1	Placage mouluré	9	4 (altéré)	Ouest
96/9957		Breccia di Settebasi	10=12	Placage		5 réoccup	Est / R / L82
	13-14	Breccia di Settebasi	3=2	Placage mouluré	19-20		
		Breccia di Settebasi	1	Bandeau de séparation			
	21-22	Breccia di Settebasi	24	Opus sectile	60-61		
	16-17	Breccia di Settebasi	2	Encadrement de fenêtre	27-28		
		Fior di pesco	2	Placage			
		Fior di pesco	3	Opus sectile			
	5-12	Cipollino	17=20	Placage mouluré	10-17		
		Verde antico	2=3	Placage			
		Bardiglio	1	Placage			
		Giallo antico	1	Opus sectile			
	29	Pavonazetto	1	Opus sectile	63		
		Marbre blanc	20	Placage			
	15	Marbre blanc (Carrare)	1	Placage mouluré	23		
		Marbre blanc	1=3	Bandeau de séparation			
96/9959	24	Marbre blanc (Pentélique)	1	Corniche / cimaise	53	3 désaffect	Est / R / L82
	30-33	Marbre blanc (Pentélique)	4=7	Élém. indéterminés	71-74		
96/9965		Calcaire	39=41	Placage		5 (altéré)	Est / R / L82-83
		Breccia di Settebasi	3	Placage			
		Fior di pesco	3	Placage			
	13	Breccia corallina	1	Placage mouluré	21		
	(9957-20)	Breccia corallina	2=3	Opus sectile	57		
		Cipollino	3	Placage			
		Cipollino	1	Placage mouluré			
		Verde antico	1	Placage			
		Marbre blanc	17=29	Placage			
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
96/10207		Calcaire	2	Placage		4A indiff.	Ouest
	14	Calcaire	1	Base de pilastre	41		
		Breccia corallina	1	Opus sectile			
		Calcaire	1	Placage			

Fig. 62

Avenches, Derrière la Tour. Plan de l'état 4 avec la situation des corps et des locaux mentionnés dans le texte et dans le tableau fig. 61.

